Mis à jour le 31/01/2024

DIPLOME D'ETAT DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

SANTEST CFA

santest

APPRENTISSAGE

FORMATION DE MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES
1. Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique	- Apprécier dès la prise de contact le degré d'urgence et la gravité d'un trouble à partir des éléments et des moyens à disposition du masseur-kinésithérapeute, ainsi que les risques inhérents à une prise en charge en masso-kinésithérapie - Repérer et analyser la plainte et les attentes du patient et/ou de son représentant légal ou le tiers de confiance - Rechercher, analyser et interpréter les différentes catégories de données nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic kinésithérapique - Adapter le questionnement anamnestique aux hypothèses induites par les informations collectées auprès du patient - Elaborer une démarche diagnostique à partir des éléments recueillis au cours de l'entreprise relatif à la plainte et à l'anamnèse - Identifier les étapes, les modalités et les outils nécessaires à la réalisation du bilan masso-kinésithérapique et les éléments d'information indispensables pour analyser la situation du patient - Organiser, planifier et réaliser le bilan masso-kinésithérapique et le bilan d'évolution - Explorer les structures et les fonctions : observer, palper, mesurer des paramètres biométriques, psychologiques en utilisant les tests et outils appropriés - Structurer, hiérarchiser, synthétiser et interpréter les informations pour résoudre des situations complexes - Emettre une ou plusieurs hypothèses diagnostiques à partir de la synthèse des informations collectées et des éléments perçus au cours de la rencontre - Compléter et/ou réorienter l'évaluation en cours de bilan, si nécessaire, en fonction de ces hypothèses formulées - Elaborer un diagnostic kinésithérapique précisant le type de difficulté, dysfonctionnement, déficience, leur spécificité ou non et leur évolution probable à partir du relevé des capacités du patient et du degré de sévérité de ses difficultés / dysfonctionnements et en sélectionnant les terminologies adéquates parmi les termes diagnostiques en usage en masso-kinésithérapie - Réaliser un diagnostic kinésithérapique s'appuyant notamment sur un diagnostic différentiel - Emettre et réajuster un pronostic kinésithérapique à partir du diagnostic réalisé, de la difficulté ou du dysfonctionnement constaté, son degré de sévérité, des hypothèses d'évolution probable des troubles et des effets attendus de l'intervention en masso-kinésithérapie - Evaluer la pertinence de l'intervention en masso-kinésithérapie - Rédiger un compte rendu du bilan masso-kinésithérapique en respectant la réglementation en vigueur

2. Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie adapté au patient et à sa situation	- Elaborer une stratégie d'intervention, définir et hiérarchiser à court, moyen et long terme les objectifs thérapeutiques en fonction des résultats du bilan masso-kinésithérapique, des besoins et des demandes du patient - Prévoir les mesures appropriées dans le champ de la masso-kinésithérapie en situation d'urgence ou de crise, en référence aux normes et protocoles existants - Identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un projet thérapeutique construit en accord avec le patient ou son entourage - Identifier et mesurer les obstacles à la mise en œuvre du projet thérapeutique et définir les solutions envisageables - Définir le calendrier et les modalités de mise en œuvre du projet thérapeutique - Déterminer les matériels, équipements et locaux nécessaires à l'intervention en masso-kinésithérapie - Sélectionner les méthodes thérapeutiques, systèmes de facilitation, compensation, aides techniques et humaines, systèmes alternatifs, adaptés aux besoins et aux demandes du patient et/ou de son entourage - Identifier, proposer et définir des adaptations et aménagements dans le champ de la masso-kinésithérapie permettant d'améliorer la sécurité, la qualité de vie, l'autonomie du patient et de son entourage - Identifier les interventions à conduire auprès du patient et/ou de son entourage dans le cadre du projet thérapeutiques en tenant compte du projet individuel du patient, de ses capacités de compréhension, d'investissement et d'appropriation - Identifier les professionnels concernés par la mise en œuvre du projet thérapeutique - Définir les critères, les échéances, les outils d'évaluation permettant un suivi du patient à partir des axes thérapeutiques choisis - Formaliser par écrit le projet thérapeutique en masso-kinésithérapie en argumentant ses choix et ses pratiques - Evaluer l'état du patient, de son environnement et leurs évolutions tout au long du projet thérapeutique - Analyser les écarts avec les résultats attendus et réajuster le projet thérapeutique en conséquence - Créer et utiliser des outils de transmission de l'information avec les partenaires et les acteurs concourant au soin des personnes
	- Intégrer les politiques de santé et les priorités de santé publique dans sa pratique professionnelle, et proposer des démarches de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage - Placer le patient en qualité de coauteur, de codécideur des objectifs, des moyens de soins et de gestion de sa santé - Acquérir et développer une posture éducative, notamment pour élaborer des objectifs partagés avec le patient et/ou son entourage - Conduire une démarche d'éducation thérapeutique ou d'éducation à la santé, de prévention et de dépistage à partir d'un diagnostic éducatif, en identifiant les besoins d'apprentissage du patient, des personnes et des groupes et les actions à entreprendre

3. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage	- Concevoir, choisir et utiliser des outils pédagogiques adaptés et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie, particulièrement dans le cadre des maladies chroniques - Intégrer et coordonner ses actions éducatives dans le cadre de programmes pluridisciplinaires avec les partenaires de santé - Evaluer les effets de la démarche d'éducation thérapeutique, d'éducation, de prévention ou de dépistage et définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires - Concevoir des protocoles kinésithérapiques dans le cadre de la prise en charge pluriprofessionnelle et coordonnée des pathologies chroniques, des polypathologies ou pathologies complexes - Dépister et prévenir des problèmes de santé dans le champ de la masso-kinésithérapie, repérer et analyser les situations susceptibles d'entraîner des dysfonctions et des déficiences chez la personne ou des groupes de personnes - Elaborer et organiser des actions de prévention dépistage, conseils et formation de populations ciblées, notamment en lien avec les priorités de santé publique - Conduire des actions d'entraînement des patients et/ou de leur familles en vue de leur permettre de s'approprier les techniques d'intervention proposées par le masseur-kinésithérapeute - Accompagner par des techniques de communications appropriées, le patient et/ou son entourage vers des changements de comportement, de modes de vie et d'habitude en prenant mieux en compte sa santé - Conseiller, informer ou former à la prévention en masso-kinésithérapie les professionnels et les autres partenaires en fonction de leurs responsabilités
4. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie	- Organiser et adapter les conditions d'accueil et d'utilisation des locaux et des équipements nécessaires au bon déroulement de la séance - Identifier les risques iatrogènes de l'intervention en masso-kinésithérapique - Repérer les risques intéressant la personne ou le professionnel, liés à l'activité masso-kinésithérapique et déterminer les mesures préventives - Planifier les activités et les priorités, définir le contenu de la séance en fonction des avancées du projet thérapeutique - Evaluer l'état psychologique du patient, sa motivation et son évolution au cours des séances - Informer la personne, construire avec elle la séance, recueillir son adhésion aux actes thérapeutique - Mettre en œuvre l'intervention masso-kinésithérapique par des gestes, des techniques, des méthodes, un accompagnement et des supports adaptés au patient et à sa pathologie - Adapter les protocoles et la durée de la séance en fonction de l'évolution de la situation clinique du patient et de ses réactions - Sélectionner et mettre en place des conduites et compensations dans le champ de la masso-kinésithérapie permettant au patient de dépasser sa situation de handicap - Prescrire les aides techniques adaptées à la pathologie traitée dans le respect de la réglementation et des recommandations - Concevoir et conduire une séance de groupe seul ou en coanimation

	- Analyser le déroulement de la séance, évaluer ses résultats obtenus et intégrer les adaptations nécessaires au projet thérapeutique - Enregistrer les données relatives aux séances réalisées dans le respect de la déontologie et de la réglementation - Assurer la traçabilité des soins en kinésithérapie dans le respect de la déontologie et de la réglementation
5. Etablir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie	- Accueillir, écouter et instaurer une relation de confiance avec le patient, son entourage ou le groupe - Développer une relation de partenariat avec la personne soignée - Adapter sa communication, la nature des informations communiquées au patient et son comportement en fonction des caractéristiques du patient, de son état psychologique et de sa motivation - Expliquer au patient les effets attendus, les risques et les limites de l'intervention en masso-kinésithérapie, en prenant en compte sa pathologie, son niveau de connaissances, ses représentations, son environnement social, professionnel et culturel, son niveau de langage, ses attentes pronostiques et son état psychologique - Expliquer le déroulement de la prise en charge masso-kinésithérapique et s'assurer de sa compréhension par le patient et son entourage - Négocier et construire les modalités de l'intervention avec le patient et/ou son entourage en fonction des objectifs du projet thérapeutique - Faciliter, développer et analyser les interactions entre les participants d'une séance de groupe - Rechercher et/ou maintenir les alliances thérapeutiques avec le patient tout au long de l'intervention - Responsabiliser la personne, la famille, l'entourage quant à l'importance de leur participation à la prise en charge thérapeutique et établir une relation de partenariat - Soutenir la personne, la famille et/ou l'entourage tout au long de la prise en charge thérapeutique - Établir une relation d'aide vis-à-vis du patient.
6. Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie	- Rédiger un bilan ou rendre un avis dans un cadre médico-administratif - Identifier et sélectionner les textes législatifs et réglementaires en vigueur afférents aux déficiences, incapacités, handicap - Sélectionner et conseiller le matériel adapté aux déficiences, incapacités, handicap - Construire des méthodes et outils d'enquête adaptés aux problèmes posés en santé publique dans le domaine de la masso-kinésithérapie dans différents contextes - Conseiller les partenaires dans le cadre d'actions entreprises dans le domaine de l'ergonomie physique, de la prévention des troubles musculo-squelettique, des pathologies cardio-vasculaires, des accidents sportifs, etc. - Présenter, expliciter et argumenter auprès des professionnels partenaires concernés les recommandations en masso-kinésithérapie - Évaluer les besoins d'une personne et ses capacités à pouvoir effectuer certaines tâches ou activités personnelles, professionnelles ou sociales, avec aide ou sans aide humaine ou technique, à partir d'une analyse de dossiers et de bilans masso-kinésithérapiques - Informer le patient sur l'attribution des avantages sociaux auxquels son état lui donne droit.
	- Développer son activité professionnelle avec un esprit critique et dans une démarche réflexive intégrant l'innovation

7. Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle	- Connaître et intégrer la démarche qualité à son activité professionnelle - Identifier les tutelles, les organisations et structures administratives en charge de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi que la réglementation en la matière - Identifier et suivre les évolutions des connaissances scientifiques et empiriques et des pratiques professionnelles - Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'actualisation des connaissances, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, de l'évolution des politiques de santé et des évolutions sociétales - Adapter sa pratique professionnelle et réajuster ses interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse effectuée, des évolutions identifiées et des résultats de la démarche qualité - Développer ses connaissances théoriques et techniques dans les domaines des sciences, des outils d'intervention et des nouvelles technologies de l'information et de la communication - Adapter et transférer ses savoirs et ses compétences dans différents contextes professionnels et différents modes d'exercice - Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe, ou d'autres professionnels - Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'intervention en masso-kinésithérapie - Rechercher les moyens de formation professionnelle et d'actualisation des connaissances, suivre des actions de formation afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des soins, notamment des actions d'apprentissage collaboratif - Analyser et évaluer sa formation - Autoévaluer, mettre en lien et intégrer ses acquis - Analyser les résultats et l'impact de la formation sur sa pratique professionnelle.
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	- Identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques - Conduire une recherche bibliographique - Analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite - Formuler un questionnement scientifique, permettant de dégager les objectifs de la recherche - Élaborer un protocole de recherche - Identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans la cadre de la recherche - Planifier et conduire une action de recherche de manière individuelle et en groupe - Élaborer une communication orale et rédiger un rapport et un mémoire de recherche - Communiquer en français et en langue étrangère par écrit et par oral sur la recherche réalisée.
	- Élaborer un projet de création et de fonctionnement d'une structure, d'un cabinet, en rapport avec des besoins de santé identifiés en veillant à la conformité avec la réglementation - Mettre en place une organisation adaptée du point de vue logistique, équipement, personnel et de fonctionnement correspondant à l'offre de soin - Contribuer au fonctionnement optimisé d'un cabinet ou d'une structure de masso-kinésithérapie

9. Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources	- Fédérer autour d'un projet dans une approche collaborative, en tenant compte des règles de gestion des ressources humaines en vigueur - Prévoir un budget prévisionnel, réaliser le suivi et la gestion d'un budget - Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable d'un cabinet - Veiller à la conformité des locaux, des installations et des matériels utilisés par les masseurs-kinésithérapeutes au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité - Organiser l'espace professionnel et le plateau technique utilisé par les professionnels - Choisir le matériel adapté à la structure et aux activités de masso-kinésithérapie en rapport avec l'offre de soin et organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et des consommables utilisés par les masseurs-kinésithérapeutes - Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures - Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités - Organiser la gestion des archives dans le respect de la réglementation - Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité…).
10. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs contribuant à la prise en charge de la personne ou du groupe	- Organiser et planifier ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, ainsi que des interventions conduites en simultané par d'autres professionnels auprès de la personne ou du groupe, dans le respect de la déontologie et de la réglementation en vigueur - Identifier les missions des différents acteurs intervenant pour la prise en charge de la personne ou du groupe, la nature des informations à leur transmettre ainsi que les ressources existantes sur le territoire de santé - Établir des relations professionnelles de qualité basées sur le respect mutuel, en favorisant le dialogue, la concertation et les décisions consensuelles - Instaurer et maintenir des liaisons et partenariats avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des patients (santé, médico-social, social, sportif, culturel, associatif…) - Développer et mettre en œuvre des activités ou des projets transversaux au sein de l'établissement et dans le cadre de réseaux - Coordonner ses actions et soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants notamment dans le champ social, économique, sportif, éducatif pour élaborer en commun ou conduire des projets d'intervention pluriprofessionnels pertinents - Sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place avec efficacité - Prendre en compte dans son activité les actions de prévention mises en place sur le territoire - S'adapter à différents contextes professionnels et culturels, y compris dans une démarche ouverte à l'international.
	- Organiser l'accueil, l'information et l'accompagnement d'un professionnel, d'un étudiant ou d'une personne en formation dans le service ou la structure - Contribuer à la formation des étudiants en masso-kinésithérapie dans le cadre d'actions de tutorat

11. Informer et former les professionnels et les personnes en formation	- Repérer et expliciter les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation ou aux professionnels - Préparer et animer des séances de formation ou d'information auprès d'un public de professionnels, d'étudiants, ou de futurs professionnels - Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels - Superviser des situations et des activités d'apprentissage dans une démarche progressive d'autonomisation au bénéfice des stagiaires et étudiants - Contribuer à évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires et les étudiants au regard des objectifs pédagogiques de stage et d'enseignements - Communiquer sur sa profession

ORGANISATION DE LA FORMATION

RÉPARTITION DES ECTS et des volumes horaires par cycle	ECTS	COURS magistraux	TRAVAUX dirigés	CM + TD + Formation pratique	TEMPS personnel
CYCLE 1	120	445	575	1650	1610
CYCLE 2	120	450	510	1800	1610
TOTAL CYCLE 1 ET CYCLE 2	240	895	1085	3450	3220
Dont formation pratique masso-kinésithérapique:				1470	

CYCLE 1			ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
		UE	**1er cycle**	1ère ANNEE	S1	S2	2ème ANNEE	S3	S4	**1er cycle**			
1er cycle (S1 à S4)	Enseignements fondamentaux	UE 1. Santé publique	**5**	**5**	X	X				30	20	**50**	**75**
		UE 2.Sciences humaines et sciences sociales	**6**	**6**	X	X				40	20	**60**	**90**
		UE 3. Sciences biomédicales	**12**	**7 à 10**	X	X	**2 à 5**	X	X	90	30	**120**	**180**
		UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	**20**	**8 à 12**	X	X	**8 à 12**	X	X	120	80	**200**	**300**
		UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	**6**				**6**	X	X	50	10	**60**	**90**
		TOTAL	49							330	160	490	735
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	**8**	**3 à 5**	X	X	**3 à 5**	X	X	40	40	**80**	**120**
		UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	**28**	**12 à 16**	X	X	**12 à 16**	X	X	30	250	**280**	**420**
		TOTAL	36							70	290	360	540
	Apprentissages et approfondissement	UE 8.Méthodes de travail et méthodes de recherche	**4**	**2**	X	X	**2**	X	X	15	25	**40**	**60**
		UE 9. Langue anglaise professionnelle	**4**	**2**	X	X	**2**	X	X		40	**40**	**60**
		UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	**5**				**5**	X	X	10	40	**50**	**75**
		UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	**18**									**630**	80
		stage 1		**2 à 3**	X							80	10
		stage 2		**3 à 4**		X						130	10
		stage 3					**6**	X				210	30
		stage 4					**6**		X			210	30
		UE 12 OPTIONNELLE 1	**2**	**2**	X	X				10	10	**20**	**30**
		UE 13 OPTIONNELLE 2	**2**				**2**	X	X	10	10	**20**	**30**
		TOTAL	35							45	125	800	335
			120	53 à 66			54 à 67			445	575	1650	1610

		CYCLE 2	ECTS	ECTS	Positionnement dans les semestres		ECTS	Positionnement dans les semestres		Cours magistraux (CM)	Travaux dirigés (TD)	Total CM + TD + formation pratique MK	Temps Personnel (TP)
		UE	2ème cycle	3ème ANNEE	S5	S6	4ème ANNEE	S7	S8	2ème cycle			
2ème cycle (S5 à S8)	Enseignements fondamentaux	UE 14. Droit, législation et gestion d'une structure	6				6	X	X	45	15	60	90
		UE 15. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 2	6	6	X	X				50	10	60	90
		UE 16. Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire	7	7	X	X				50	20	70	105
		UE 17 Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire	5	5	X	X				40	10	50	75
		UE 18 Physiologies, sémiologie physiopathologies et pathologies spécifiques	6	6	X	X				50	10	60	90
		TOTAL	30							235	65	300	450
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 19. Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ musculosquelettique 2	7	3 à 5	X	X	2 à 4	X		20	50	70	105
		UE 20.Evaluation, techniques et outils d'Intervention dans le champ neuromusculaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X		15	35	50	75
		UE 21.Evaluations, techniques et outils d'Interventions dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2	5	1 à 3	X	X	2 à 4	X		20	30	50	75
		UE 22 Théories, modèles, méthodes et outils en réadaptation	4	1 à 3		X	1 à 3	X		20	20	40	60
		UE 23. Interventions spécifiques en kinésithérapie	8	2 à 4		X	4 à 6	X		40	40	80	120
		UE 24 Interventions du kinésithérapeute en santé publique	5	1 à 2	X	X	3 à 4	X		25	25	50	75
		TOTAL	34							140	200	340	510
	Approfondissement et professionnalisation	UI 25 Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention	4	4		X				10	30	40	60
		UE 26. Langue anglaise professionnelle	4	2	X	X	2	X	X		40	40	60
		UE 27 Méthodes de travail et méthodes de recherche en kinésithérapie	6	2 à 4	X	X	2 à 4	X	X	20	40	60	90
		UE 28 Mémoire	8				8	X	X	10	70	80	180
		UI 29 Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	4				4		X	5	35	40	60
		UE 30. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	24									840	110
		stage 5		6	X							210	25
		stage 6		6		X						210	25
		stage 7 - Clinicat						X				420	60
		stage 7 - Clinicat					12		X				
		UE 31. OPTIONNELLE 3	2	2	X	X				10	10	20	30
		UE 32. OPTIONNELLE 4	4				4	X	X	20	20	40	60
		TOTAL	56							75	245	1160	650
			120	55 à 68			52 à 65			450	510	1800	1610
		CYCLE 1	120							445	575	1650	1610
		CYCLE 2	120							450	510	1800	1610
		TOTAL CYCLE 1 ET CYCLE 2	240							895	1085	3450	3220
											Dont formation pratique masso-kinésithérapique	1470	

OBJECTIFS et MODALITES D'EVALUATION

UE 1 Santé publique		
Semestres 1 et 2	Compétences 3 et 10	
CM : 30	TD : 20	TP : 75
ECTS : 5		

Objectifs

- Appréhender la dimension collective et sociétale de la santé et comprendre les principes d'organisation et de fonctionnement du système de santé et de la protection sociale.
- Connaître les priorités de santé publique et les méthodologies utilisées pour les définir
- Connaître la place et les rôles des professions de santé et de rééducation
- Connaitre les méthodes et les outils des démarches visant à assurer la qualité et la sécurité des soins

Eléments de contenu

- Système de santé, santé publique, politique de santé et kinésithérapie, code de santé publique et code de déontologie
- Epidémiologie
- Maladie, handicap, rééducations et réadaptation
- Méthodes et outils visant à assurer la qualité et la sécurité des soins

Recommandations sur les éléments de contenu

Système de santé, santé publique, politique de santé et kinésithérapie

- Démographie, étude de la population
- La protection sociale, le système de santé et son organisation territoriale,
- Economie de la santé, orientations des politiques de la santé, les acteurs du système de santé, l'évolution des besoins en santé et des accès aux soins
- Analyse comparée de quelques systèmes de santé
- Les principes fondamentaux du droit de la santé, les droits des usagers, les droits des patients,
- Le code de la santé publique
- La profession et son code de déontologie, la réglementation de son exercice
- Les priorités de santé publique, les plans nationaux de santé publique
- Santé, bien-être, prévention, veille et vigilance en santé
- Prévention, promotion de la santé, éducation à la santé, éducation thérapeutique : les priorités, les méthodes
- Modèles et démarches pluridisciplinaires et interprofessionnelles

Epidémiologie

- Les concepts fondamentaux de la santé : de l'épidémiologie à la prévention
- Mesure de l'état de santé d'une population, déterminants, enquêtes, méthodes statistiques, indicateurs, données, notions de prévalence et d'incidence
- Introduction à la lecture d'études épidémiologiques concernant des problèmes de santé prévalents en kinésithérapie
- Méthodologie et biostatistiques

Maladie, handicap, rééducations et réadaptation

- Les modèles conceptuels de la santé, notamment ceux qui prévalent en soins de suite et de réadaptation.
- La personne malade et la personne en situation de handicap
- L'apport des sciences humaines et sociales à l'étude de la santé, du vieillissement, du handicap d'une personne ou d'une population, approches biomédicales et biopsychosociales, données statistiques relatives au handicap
- Les classifications / la classification internationale

- Analyse des situations de handicap et de la place de la rééducation pour la préservation ou la restauration de la santé ou de l'autonomie
- L'évaluation d'un handicap moteur, relationnel, cognitif ou sensoriel.
- Place et rôles des professions de la rééducation et des coopérations interprofessionnelles.
- Histoire et culture des professions de rééducation et de réadaptation,
- Les rôles des kinésithérapeutes et des autres professionnels de la santé
- Les références professionnelles et scientifiques internationales en physiothérapie

Méthodes et outils visant à assurer la qualité et la sécurité des soins

- Conception et mise en œuvre d'une démarche qualité adaptée à l'exercice professionnel
- Normes et recommandations de bonne pratique, « evidence based pratice »
- Prévention des risques
- Prévention des maladies nosocomiales et gestion des évènements indésirables,,
- Amélioration continue de la qualité des soins
- Les règles de la traçabilité : les critères de la traçabilité des soins et les transmissions interprofessionnelles, dossier du patient et outils de communication,

Recommandations pédagogiques : Présenter l'importance des déterminants sociaux et l'organisation et le fonctionnement du système de santé Présenter et illustrer les méthodes d'épidémiologie utilisées pour déterminer les priorités de santé et conduire les projets de santé publique Présenter le cadre réglementaire de la profession et situer les places et rôles des différents acteurs de la santé Enseigner les méthodes et les outils visant à assurer la qualité et la sécurité des soins Etablir le lien avec les stages	**Modalités d'évaluation** Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers **Critères d'évaluation** Maîtrise des connaissances Capacité à analyser l'impact de quelques déterminants sur les problèmes de santé en lien avec la kinésithérapie Compréhension des démarches de prévention des risques et de communication utiles pour la qualité et la sécurité des soins

UE 2 : Sciences humaines et sciences sociales

Semestres : 1 et 2 **Compétences 5, 10 et 11**

CM : 40 h	TD : 20 h	TP : 90 h

ECTS : 6

Objectifs

- Appréhender les dimensions humaines et sociales de l'intervention thérapeutique grâce aux connaissances scientifiques et références abordées
- Connaître et maîtriser les principaux concepts mis à disposition par les sciences humaines et sociales
- Connaître, maîtriser et utiliser les théories et les modèles permettant d'éclairer et de comprendre les relations et les pratiques de soins
- Connaître les références scientifiques support de l'UE

Eléments de contenu

- Concepts, théories, modèles et méthodes en Sociologie,
- Concepts, théories, modèles et méthodes en Anthropologie
- Concepts, théories, modèles et méthodes en Psychologie
  Concepts, théories, modèles et méthodes en Sciences de l'éducation
- Concepts, théories, modèles et méthodes en Philosophie et éthique

Recommandations sur les éléments de contenu

Sociologie :

- Concepts généraux en sociologie et psychosociologie
- Sociologie de la santé, de la prévention, de l'éducation et de la rééducation
- Représentation psycho-sociale du corps, du mouvement, de la santé et de la maladie chez une personne, et conséquences en termes de besoins et de participation
- Histoire et sociologie des professions de santé
- Evolution des modes de collaboration interprofessionnelle et de coopération des professionnels de la santé

Anthropologie :

- Principaux concepts en anthropologie et en ethnologie
- Diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs, des rites et des croyances en santé
- Caractéristiques anthropologiques et représentation du corps, du mouvement, de la santé, de la maladie, du handicap chez une personne à toutes les étapes de la vie et conséquences en termes de participation

Psychologie

- Principaux courants et concepts en psychologie (exemples : en psychologie clinique, en psychologie cognitive, en psychologie comportementale, en psychométrie, en psychopathologie…)
- Identification des étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur de l'être humain
- Approche des mécanismes de défense et d'adaptation d'un individu, des facteurs de stress et de fatigue, du processus de deuil, des capacités de résilience
- L'expérience de santé vécue par une personne et la singularité des situations, exemples : schéma corporel et image de soi, phénomènes psychosomatiques, situations de vulnérabilité et de dépendance, souffrance psychique, bénéfice secondaire du problème de santé, …
- Relation de soin, distance professionnelle, relation empathique et communication professionnelle avec le patient et son entourage, en situations difficiles de maladie, de handicap et face à la mort

Sciences de l'Education

- Théories et modèles de l'éducation, de l'apprentissage, de l'évaluation et de la motivation
- Analyse de situations illustrant ces différents modèles
- Elaboration de situations d'apprentissage, de formation et d'évaluation
- L'utilisation des nouvelles technologies en formation et la formation ouverte et à distance

Philosophie, éthique

- Conceptions philosophiques de l'être humain, courants de pensée et valeurs associés, sources de la morale et de l'éthique, principes de la déontologie professionnelle
- Le malade en tant que sujet : notions de dignité, de droits de l'homme, de liberté, d'autonomie et de responsabilité
- Mise en perspective au regard des problématiques sanitaires, sociales et interculturelles
- Présentations de démarches de réflexion éthique et/ou philosophique dans des situations de soin, de prévention, d'éducation ou de rééducation.

Recommandations pédagogiques :

L'ensemble des connaissances abordées et des réflexions suscitées se fondent sur une approche complexe des situations et des personnes soignées.
Elles proposent un socle interdisciplinaire utile pour le développement des compétences cliniciennes, relationnelles et sociales du futur kinésithérapeute.

L'étude en sous-groupes de témoignages ou de situations, favorisera la confrontation des systèmes de valeurs et incitera à une réflexion personnelle en matière de soin et d'éducation.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers

Critères d'évaluation

Maîtrise des connaissances
Utilisation des connaissances en sociologie, anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, philosophie et éthique pour comprendre, analyser les pratiques professionnelles et singulariser l'approche thérapeutique

UE 3 Sciences biomédicales

Semestres : 1, 2, 3 et 4 **Compétence 1**

CM : 90 h	TD : 30 h	TP : 120

ECTS : 12

Objectifs

- Connaître et comprendre les données des sciences de la vie utiles à l'approche systémique du corps humain (Homme sain).
- Connaitre et comprendre les principaux processus pathologiques, les méthodes d'explorations et les réponses thérapeutiques
- Connaitre les notions d'infectiologie et d'hygiène utiles à la prévention des maladies nosocomiales

Eléments de contenu

Pour le 1er objectif :

- Sciences fondamentales de la matière et de la vie, biochimie et biologie cellulaire, histologie et embryologie.
- Sciences physiques : biophysique et biomécanique.
- Physiologie générale, organisation systémique du corps humain, processus adaptatifs (croissance, vieillissement, adaptation à l'effort, homéostasie)

Pour le 2e objectif :

- Grands processus pathologiques.
- Démarche et raisonnement médical dont explorations diagnostiques
- Pharmacologie.
- Approches spécifiques de la douleur

Pour le 3e objectif :

- Notions d'hygiène et d'infectiologie utiles pour la pratique des soins
- Les risques nosocomiaux en kinésithérapie
- Principes et conduites particulières à tenir devant un risque de contamination

Recommandations sur les éléments de contenu

Pour le 1er objectif :

Sciences fondamentales de la matière et de la vie :

- Biochimie et biologie moléculaire : bases de biochimie générale, biomolécules (protéines, glucides, lipides) et biologie moléculaire
- Biologie cellulaire, cytologie, histologie et biologie du développement : structure générale de la cellule, migration cellulaire, cycle cellulaire, étude des tissus, embryologie

Sciences physiques : biophysique et biomécanique

- Actions mécaniques, statique, cinématique, dynamique, résistance des matériaux, dynamique des fluides, électrophysiologie, biophysique,
- Caractéristiques biomécaniques des différents tissus, biomécanique et fonctionnement des appareils.

Physiologie générale, organisation systémique du corps humain

- Organisation systémique du corps humain
- Processus adaptatifs : croissance, vieillissement, adaptation à l'effort, réaction aux stress, homéostasie, effets de l'environnement

Pour le 2e objectif :

Principaux processus pathologiques

- Altération, réparation évolution des structures (cicatrisation, consolidation…)
- Processus pathologiques : dégénératif, inflammatoire, traumatique, prolifératif, vasculaire, hémorragique, ischémique, infectieux, métaboliques et autres.
- Pathologies aigues et chroniques : complications et séquelles
- Allergies et hypersensibilités courantes chez l'enfant et l'adulte

Démarche et raisonnement médical :

- Exploration diagnostique et ses modalités.
- Réponses thérapeutiques préventives, curatives, palliatives : médicamenteuse, physique et chirurgicale.
- Initiation à la connaissance du médicament et autres produits pharmaceutiques : principales classes thérapeutiques, voies d'administration, produits utilisés en kinésithérapie
- Classes médicamenteuses et principales voies d'administration.

Approches spécifiques de la douleur

- Neurophysiologie et physiopathologie de la douleur
- Sémiologie et évaluation de la douleur
- Thérapeutiques médicales, médicamenteuses et non médicamenteuses.

Pour le 3e objectif :

- Définition des infections nosocomiales, épidémiologie
- Les modes de transmission (exogènes, endogènes)
- Facteurs favorisants
- Conséquences des infections, germes en cause
- Risques en fonction des secteurs d'activité
- Prévention

Recommandations pédagogiques :	**Modalités d'évaluation :**
Permettre à l'étudiant d'acquérir le vocabulaire et la sémantique médicale. Permettre à l'étudiant de connaître les processus évolutifs des différents tissus Coordonner les contenus correspondants au 3e objectif avec les contenus de l'UE 1 portant sur les « méthodes et outils visant à assurer la qualité et la sécurité des soins » Apporter un point d'attention sur l'utilisation des produits pharmaceutiques en kinésithérapie Etablir les liens avec les stages	Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossier Travail d'analyse écrit et/ou oral portant sur l'étude des grands processus **Critères d'évaluation :** Maîtrise des connaissances

UE4 Sciences de la Vie et du Mouvement		
Semestre : 1, 2 et 3 et 4 Compétences 1 et 4		
CM : 120 h	TD : 80 h	TP : 300 h
ECTS : 20		

Objectifs

- Connaître et comprendre l'anatomie des appareils et systèmes locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire, reproducteur.
- Connaître et comprendre la physiologie des appareils et systèmes locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire, endocrinien, reproducteur.
- Analyser les postures, les mouvements et les activités fonctionnelles

Eléments de contenu

Pour le 1er objectif :

- Anatomie descriptive, morphologique et topographique de tous les appareils et systèmes (locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif, urinaire, reproducteur).
- Notions d'anatomie du développement des systèmes nerveux et locomoteurs

Pour le 2e objectif :

- Physiologie des appareils locomoteur, nerveux, tégumentaire, respiratoire, circulatoire, digestif et urinaire.

Pour le 3e objectif :

- Analyse biomécanique et cinésiologique des attitudes, des mouvements et des activités fonctionnelles

Recommandations sur les éléments de contenu

Pour le 1er objectif :

Anatomie

- Anatomie descriptive : membre inférieur, supérieur, tronc et tête
    - Ostéologie,
    - Arthrologie,
    - Myologie,
    - Neuroanatomie,
    - Anatomie vasculaire
    - Fascias et espaces de glissement
- Anatomie topographique des membres et du tronc et tête
- Anatomie morphologique et palpatoire.
- Anatomie des systèmes nerveux central, périphérique et neuro-végétatif
- Anatomie des organes des sens
- Anatomie du système neuromusculaire
- Anatomie du système respiratoire
- Anatomie du système cardio-vasculaire
    - Cœur
    - Angiologie
    - Système lymphatique
- Anatomie du système digestif
- Anatomie des systèmes urinaire et de la reproduction
- Anatomie du système tégumentaire
- Anatomie du système endocrinien.

- Notions d'anatomie du développement des systèmes nerveux et locomoteurs
- Imagerie médicale des différents appareils

Pour le 2e objectif :

Physiologie

- Physiologie de l'appareil musculosquelettique : os, articulations, muscles, fascias
- Physiologie des systèmes nerveux central, périphérique et neuro-végétatif.
- Physiologie neuromusculaire :
    - Structures, propriétés et fonctionnement de la contraction musculaire
    - Aspect énergétique de la contraction musculaire
    - Fatigue musculaire, récupération et entrainement
    - Spécificités des muscles lisses et du muscle cardiaque
- Physiologie cardio respiratoire
- Physiologie du système tégumentaire
    - Phénomènes de reconstruction et de cicatrisation
- Physiologie des organes des sens
- Physiologie du système digestif, de la mastication et de la déglutition
- Physiologie des systèmes urinaires et génitaux
- Physiologie des systèmes endocriniens
- Immunologie

Pour le 3e objectif :

Analyse sur le plan cinésiologique des mouvements et des activités fonctionnelles

- Cinésiologie des mouvements analytiques et globaux des membres inférieur et supérieur, du tronc et de la tête
- Etude des grandes fonctions du système musculo-squelettique :
    - Préhension,
    - Locomotion,
    - Régulation posturale,
    - Analyse biomécanique et cinésiologique de gestes et de postures
    - Organisation des mouvements et étude des activités de la vie quotidienne
    - Analyse d'un apprentissage gestuel et d'activités physiques et sportives

Recommandations pédagogiques :

Prévoir des séquences pédagogiques regroupant, pour chaque thématique, l'enseignement des éléments anatomiques, physiologiques et cliniques.

Prévoir des enseignements pratiques facilitateurs des apprentissages théoriques : illustration clinique de l'anatomie, de la cinésiologie et de la physiologie (observation, palpation, auscultation, imagerie, mises en situations, dissection, ….)

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale des connaissances
Evaluation en situation pratique

Critères d'évaluation

Maîtrise des connaissances en anatomie, morphologie et physiologie des différents systèmes.

Explicitation des liens entre savoirs anatomique, physiologique et cliniques.

UE 5 : Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ musculo-squelettique

Semestres : 3 et 4 Compétence 1

CM : 50	TD : 10	TP : 90

ECTS : 6

Objectifs

- Connaître la sémiologie caractéristique des pathologies du système musculo-squelettique, son exploration diagnostique médico-chirurgicale et la physiopathologie correspondante.
- Connaître les généralités concernant les principes et les réponses thérapeutiques médicales et chirurgicales utilisées dans les atteintes du champ musculo-squelettique.
- Savoir identifier les données et connaissances, issues de l'étude des pathologies du système musculo-squelettique, utiles à la pratique de la kinésithérapie.
- Connaître les signes cliniques et les déficiences caractéristiques du système musculo-squelettique, précédant et/ou succédant à la réponse thérapeutique médico-chirurgicale, base du diagnostic kinésithérapique :
- Repérer et utiliser, dans différents contextes cliniques, les données et les connaissances significatives qui permettent de concevoir l'évaluation et l'intervention kinésithérapique appropriées.

Eléments de contenu

- Sémiologie caractéristique des pathologies du système musculo-squelettique, exploration diagnostique médico-chirurgicale et physiopathologie correspondante. Le champ musculo-squelettique regroupe l'ensemble des pathologies traumatiques, rhumatologiques et orthopédiques et concerne tous les âges de la vie. La sémiologie est privilégiée et reliée aux modalités d'examen clinique et à la physiopathologie correspondante
- Généralités concernant les principes et les réponses thérapeutiques médicales et chirurgicales utilisées dans les atteintes du champ musculo-squelettique.
- Signes cliniques et déficiences caractéristiques du système musculo-squelettique, précédant et/ou succédant à la réponse thérapeutique médico-chirurgicale, base du diagnostic kinésithérapique :
    - Leurs modalités d'évaluation (examens cliniques et paracliniques),
    - Les atteintes tissulaires qui leur correspondent (de la lésion à la réparation),
    - Leurs interactions avec les autres systèmes et fonctions,
    - Conséquences des déficiences sur l'activité et sur la participation de la personne

La connaissance des conséquences fonctionnelles des maladies et des thérapeutiques médico-chirurgicales constituent la base de l'approche kinésithérapique.

Recommandations sur les éléments de contenu

Traumatologie

- Généralités. Approche chirurgicale des différents types de lésions, modalités d'explorations diagnostiques et principes des traitements, incluant leur réalisation et leur suivi.
- Localisations : membre supérieur, membre inferieur, rachis, amputés, polytraumatisés, brulés
- Types de traumatismes : fractures, luxations, plaies et contusions, entorses, entorses et luxations, lésions ligamentaires, lésions tendineuses, traumatismes vasculaires, traumatismes nerveux, traumatismes musculaires et tendineux, amputations, infections, tumeurs des os et des parties molles, brûlures…

- Démarche thérapeutique : épidémiologie, tableau clinique, exploration diagnostique (examens clinique et paraclinique) diagnostic, thérapeutiques médicales et chirurgicales avec leurs modalités (indications, classifications, techniques chirurgicales, résultats, pronostics, complications, séquelles), différents types de matériel chirurgical et leurs propriétés, suites post-opératoires (dont soins, surveillance des risques, rééducation…).
- Points spécifiques : les traitements des séquelles. Les fractures chez l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques.

Rhumatologie

- Généralités : processus dégénératif et processus inflammatoire, classifications, exploration diagnostique, principes généraux des traitements médicaux et chirurgicaux, pronostics.
- Pathologies et syndromes :

  Ostéoporose, polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite inflammatoire, arthropathies micro-cristallines (goutte, chondrocalcinose), arthrites, rachialgies, radiculalgies, syndrome canalaire, arthroses (et ses différentes localisations), infections ostéo-articulaires de l'enfant et de l'adulte, syndrome douloureux régional complexe, tumeurs des os primitives et secondaires, ostéonécroses, fibromyalgie.
- Affections abarticulaires : atteintes de l'appareil locomoteur compte tenu de leur localisation : épaule, coude, poignet et main, hanche, genou, cheville et pied (épaule capsulaire, tendinopathies, épicondylite, ténosynovites, maladie de Dupuytren,…)
- Thérapeutiques médicales et chirurgicales : explorations, diagnostics, thérapeutiques, incluant la chirurgie prothétique…

Orthopédie Pédiatrique

- Généralités : croissance et développement neuro-moteur de l'enfant ; principes de l'examen clinique orthopédique chez l'enfant ; principes et modalités de la prise en charge thérapeutique dans le cadre des affections de l'appareil locomoteur.
- Pathologies :
  - Nouveau-né et nourrisson :
    - Hanche : luxations ; dysplasies ; bassin asymétrique congénital,
    - Pied : déformations, malformations et malpositions du pied chez le nouveau-né,
    - Rachis : torticolis congénital,
    - Paralysie obstétricale du plexus brachial ; arthrogrypose…
  - Enfant et adolescent :
    - Déformations des membres inférieurs : Genu varum ; Genu valgum ; pieds plats et pieds creux, inégalités de longueur des membres inférieurs ; dysplasie et subluxation fémoro-patellaire,
    - Boiteries de l'enfant,
    - Rachis : scolioses ; anomalies de courbures sagittales (dos plat, dos creux…) ; malformations congénitales ; spondylolyse et spondylolisthésis de l'enfant et de l'adolescent ; torticolis ; tumeurs et infections ; tuberculoses…
    - Déformations du membre supérieur
    - Rhumatologie de l'enfant : lombalgies de l'enfant ; rhume de hanche ; infections ostéo-articulaires primitives : ostéomyélites, arthrites septiques, arthrites inflammatoires ; arthrite juvénile idiopathique (maladie de Still),…
    - Ostéochondrites : ostéochondrite primitive de hanche ; maladie de Scheuermann ; maladie d'Osgood-Schlatter ; maladie de Blount,…
    - Epiphysiolyse fémorale supérieure,…
    - Traumatologie de l'enfant : fractures ; atteintes épiphysaires, diaphysaires, fractures-avulsions, pronation douloureuse,…
- Thérapeutiques : démarches thérapeutiques et principales modalités ; contentions, appareillage, chirurgie de l'enfant, séquelles et leurs traitements...)

  Conséquences du traitement orthopédique des atteintes neurologiques (enfants paralysés cérébraux…)

Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation
Commencer l'enseignement du champ musculo-squelettique, par l'approche sémiologique : signes et symptômes avec leurs méthodes d'exploration. Fonder cette approche sur l'étude des différents tissus, de leurs propriétés et comportements, de la lésion à la réparation (mécanismes lésionnels, physiopathologie...). Traiter les généralités concernant les principes et réponses thérapeutiques médico-chirurgicales et souligner leur incidence en kinésithérapie. Les enseignements médicaux, chirurgicaux et kinésithérapiques s'appuieront sur les données de la littérature et de la science, notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles. Cette UE introduit l'enseignement des pathologies les plus fréquemment rencontrées dans l'activité professionnelle, en traumatologie, rhumatologie et orthopédie, en prenant en compte des localisations régionales, membres et tronc… Cette approche est poursuivie et complétée en deuxième cycle (UE 15). Etablir les liens avec les situations rencontrées en stage.	Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers **Critères d'évaluation** Maîtrise des connaissances. Compréhension de la démarche diagnostique et thérapeutique dans le champ musculo-squelettique. Mobilisation des connaissances en situation

UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie		
Semestres 1, 2, 3 et 4 Compétence 2		
CM : 40 h	**TD : 40 h**	TP : 120 h
ECTS : 8		

Objectifs

- Comprendre les principaux modèles et concepts des sciences biomédicales, des sciences humaines et sociales et des sciences du mouvement utilisés en masso-kinésithérapie
- Connaitre les concepts de physique et de sciences des activités physiques permettant de comprendre la réalisation et l'adaptation des mouvements humains ainsi que leurs modélisations.
- Connaître les cadres théoriques et les technologies utilisés pour l'analyse du mouvement perturbé et pathologique ainsi que pour la restauration du mouvement humain
- Connaitre les concepts, les principes et les modalités d'utilisation des méthodes d'évaluation et d'intervention en kinésithérapie
- Connaitre la démarche du raisonnement clinique en kinésithérapie et adapter sa relation professionnelle à la personne traitée, à sa situation et à son entourage en collaboration avec les autres professionnels intervenants

Eléments de contenu

- Théories, concepts et modèles utilisés en kinésithérapie
- Kinésithérapie et sciences du mouvement
  - Le recours à la physique pour l'étude des mouvements humain et des caractéristiques des tissus humains
    propriétés mécaniques des tissus humains
  - Les théories et modèles du contrôle moteur, de la régulation du tonus et de l'organisation des activités physiques
- Concepts, principes et modalités d'utilisation des différentes techniques d'examen et d'évaluation utilisées en kinésithérapie
- Cadre d'analyse et de référence pour le raisonnement clinique, de l'intervention et de la relation en kinésithérapie
  - Les différentes étapes du processus kinésithérapique
  - Cadres théoriques et modèles de la communication professionnelle en santé, en rééducation et en kinésithérapie

Recommandations sur les éléments de contenu

Théories, concepts et modèles utilisés en kinésithérapie

- Concepts du vivant, d'évolution et de plasticité
- Le normal et le pathologique : Modèles biomédical, biopsychosocial et approches holistiques en santé
- Histoire et culture des pratiques et des techniques de la kinésithérapie
- Cadres d'analyse d'un geste, d'une activité, d'une expression corporelles, d'une pratique, d'un mouvement
- Modèles didactiques et d'éducation utilisés pour le développement des apprentissages corporels et des activités physiques
- Modèles de la résolution de problème et des approches systémiques (théorie des systèmes et de la complexité)
- Modèles de la CIF (Classification Internationale du Fonctionnement - OMS)

Kinésithérapie et sciences du mouvement

Le recours à la physique pour l'étude des mouvements humain et des caractéristiques des tissus humains, propriétés mécaniques des tissus humains :

- Concepts de la statique et de la dynamique, notions de force, de d'équilibre, de moments moteurs et d'inertie, de régulation posturale, les concepts de l'étude de la résistance des matériaux et de la tribologie biomécanique osseuse, articulaire, musculaire et cutanée

Les théories et modèles du contrôle moteur, de la régulation du tonus et de l'organisation des activités physiques

- la régulation des mouvements, intégration sensori-motrices, développement psychomoteur et acquisition des habiletés motrices
- Observation et analyse cinésiologique des mouvements et des activités de la vie quotidienne et modélisation du fonctionnement biomécanique et sensitivo-moteur du corps humain en situation
- Etude de la régulation posturale et gestuelle au cours de la réalisation d'une activité et des impacts Etude des retentissements sur les tissus, les fonctions et la réalisation des activités, d'un apprentissage ou d'un entrainement à la réalisation de mouvements contrôlés
- Didactique de l'apprentissage gestuel et principes des moyens utilisés en kinésithérapie
- Etiologies des perturbations du mouvement : la douleur, la fatigue, le déconditionnement, les facteurs environnementaux, les perturbations d'origine musculosquelettique, les perturbations d'origine neuromusculaire, les perturbations d'origine cardio-respiratoire, les perturbations d'origines tégumentaire,
- La coordination motrice (ensemble de mouvements reflexes, automatiques, volontaires) et ses perturbations dans la réalisation d'une activité
- Etude des perturbations du mouvement et de leurs corrections sous forme de contrôle volontaire
- Les différentes technologies permettant d'explorer le mouvement humain pathologique à partir d'analyses de cas simulées et réels : Analyse et exploitation de données relatives à des postures et des mouvements simples et complexes (marche humaine) perturbés ou pathologiques acquis à partir d'enregistrements vidéo, motion capture, électromyographie, capteurs inertiels, plate-forme de force, tapis instrumenté...

Concepts, principes et modalités d'utilisation des différentes techniques d'examen et d'évaluation utilisées en kinésithérapie :

- massage, mobilisations segmentaires et articulaires, facilitation neuromusculaire proprioceptive, gymnastique éducative ou rééducative, méthodes de renforcement musculaire, de thérapie manuelle orthopédique,de rééducation fonctionnelle, de réentrainement à l'effort, techniques de ventilation, de manutention, de mécanothérapie, de balnéothérapie, de crénothérapie, de thermalisme, de thermothérapie, de cryothérapie, d'électrothérapie, techniques instrumentales et d'appareillage, etc.

Cadre d'analyse et de référence pour le raisonnement clinique, de l'intervention et de la relation en kinésithérapie

- La démarche diagnostique et la conception du traitement, de suivi et d'évaluation de la prise en charge en kinésithérapie sont déclinées par le processus kinésithérapique.

Les différentes étapes du processus kinésithérapique

- Interrogatoire et examen des signes et symptômes et de leurs répercussions sur les activités et les participations de la personne (à l'aide du modèle de la CIF)
- La/les sources d'information relatives aux problèmes (diagnostic médical et autres le cas échéant)
- Elaboration d'hypothèses physiopathologiques et physiothérapeutiques
- Elaboration d'un diagnostic différentiel et d'un pronostic pour situer le rôle et les effets de la kinésithérapie
- Prise en compte des attentes du patient pour formuler le diagnostic kinésithérapique et hiérarchiser les priorités
- La construction de l'intervention, choix des modalités de surveillance et des indicateurs d'évaluation
- La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet d'intervention
- Choix d'une pédagogie facilitant les apprentissages gestuels et comportementaux
- Elaboration des conseils pour favoriser la participation au traitement et pour promouvoir les améliorations de santé
- Traçabilité des données, communication interprofessionnelle et retour d'information à destination du médecin traitant (et/ou prescripteur)
- …

Cadres théoriques et modèles de la communication professionnelle en santé, en rééducation et en kinésithérapie :

- Utilisation des modèles en psychologie relatifs à la communication verbale et à la communication non verbale
- la personne face au processus de recouvrement de la santé et/ou en situation de limitation d'activité
- la relation thérapeutique : analyse théorique du point de vue du patient et du point de vue du professionnel,
- Théorie de la motivation et facteurs favorisant la participation et les apprentissages
- écoute active, échanges d'informations, relation d'aide, accompagnement, relation formatrice, la prise de décision fondée sur les preuves et la contractualisation du traitement (modèle de la décision partagée), la communication interprofessionnelle et les relation de coopération au sein d'une équipe de soins

Recommandations pédagogiques :

L'enseignement des concepts et des modèles vise à constituer un corpus scientifique utile pour l'analyse et la construction des évaluations, des interventions et des pratiques en kinésithérapie. Les apports théoriques sont mis en lien avec l'étude d'exemples, en rapport avec les activités de la vie quotidienne, de loisirs, de travail ou des situations de traitement en kinésithérapie.

L'étudiant est incité à référencer et à argumenter son analyse de la situation ou du mouvement étudié.

La présentation introductive des moyens utilisés en kinésithérapie précède l'acquisition de la technologie professionnelle et le développement des capacités manuelles, palpatoires et gestuelles traitées dans l'UE 7.

Des travaux de construction d'outils d'analyse seront réalisés en groupe pour développer les capacités d'apprentissage collaboratif.

L'évaluation des acquis peut s'envisager au travers d'étude de cas ou d'analyse de situation

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers

Critères d'évaluation

Maîtrise des connaissances

Pertinence du cadre d'analyse et des concepts proposés pour l'analyse de la situation

Intérêt des éléments sélectionnés pour la compréhension de la situation et l'élaboration du diagnostic kinésithérapique et de l'intervention

Maîtrise du vocabulaire professionnel et compréhension du cadre théorique utilisé

UE 7 Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité		
Semestre : 1, 2 et 3 et 4 Compétence 4		
CM : 30 h	TD : 250 h	TP : 420 h
ECTS : 28		

Objectifs

- Acquérir la maitrise des principes, des indications et des pratiques technologiques d'évaluation et d'intervention dans les champs d'activité de la masso-kinésithérapie.
- Utiliser en les combinant les ressources technologiques pour répondre aux différentes déficiences existantes ou potentielles caractérisant le champ d'activité de la masso-kinésithérapie.
- Développer une pratique témoignant d'une relation thérapeutique adaptée : écoute active, qualité de la prise d'informations nécessaire à l'évaluation, qualité de la perception manuelle et habileté gestuelle…
- Intervenir de façon pertinente en situation d'urgence

Eléments de contenu

Pour le 1er objectif :

- Présentation des principes, indications et contre-indications des différentes techniques ou moyens physiques utilisés en massage et en kinésithérapie
- Technologie d'évaluation et d'intervention dans le champ musculo-squelettique.
- Technologie d'évaluation et d'intervention dans le champ neuromusculaire.
- Technologie d'évaluation et d'intervention dans le champ tégumentaire.
- Technologie d'évaluation et d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire et interne.

Pour le 2e objectif :

- Déficiences emblématiques de mobilité (des structures et fonctions) et technologie adaptée appliquée aux membres, au tronc et à la tête.
- Déficiences emblématiques de motricité et d'extensibilité musculaire (des structures et fonctions) et technologie adaptée appliqués aux membres, au tronc et à la tête.
- Déficiences emblématiques relatifs à la posture et à la locomotion et technologie adaptée.
- Déficiences, limitation d'activité et restriction de participation sociale dues à la douleur.
- Analyse de l'organisation d'une séance de massage et de kinésithérapie orientée sur le traitement d'une déficience

Pour le 3e objectif :

- Connaissances, méthodes et pratiques éducatives permettant le développement des qualités requises.

Pour le 4e objectif :

- Gestes et soins d'urgence AFGSU niveau 2

Recommandations sur les éléments de contenu

Pour le 1er objectif :

A la suite d'une présentation introductive des moyens utilisés en kinésithérapie (UE 6), l'acquisition de la technologie professionnelle et le développement des capacités manuelles, palpatoires et gestuelles est conduit dans le cadre de travaux pratiques, à partir d'une approche par région corporelle avec l'objectif de développer une compétence à combiner les effets des différentes techniques de massage et de kinésithérapie pour assurer le traitement d'une déficience et la qualité d'une prise en charge globale de la personne traitée. Les techniques de manutention et les principes de l'ergonomie de la pratique professionnelle font l'objet d'un apprentissage intégré à l'enseignement des techniques et des pratiques masso-kinésithérapiques.

Présentation des principes, indications et contre-indications des différentes techniques ou moyens physiques utilisés en massage et en kinésithérapie

Technologie d'examen, d'évaluation et d'intervention masso-kinésithérapique dans le champ musculosquelettique.

- Examen, évaluations quantitative et qualitative des mobilités des membres, du tronc et de la tête
- Technologies actives et passives des structures articulaires, périarticulaires et tégumentaires des membres, du tronc et de la tête
- Examen, évaluations quantitative et qualitative du muscle strié des membres, du tronc et de la tête.
- Technologies actives et passives du muscle strié des membres, du tronc et de la tête.

Technologie d'examen, d'évaluation et d'intervention masso-kinésithérapique dans le champ neuromusculaire

- Examen, évaluations quantitative et qualitative du muscle appliquées au champ neuromusculaire.
- Techniques et outils d'intervention de facilitation neuromusculaire.
- Examen, évaluations quantitative et qualitative des équilibres statiques et dynamiques et de la posture
- Techniques et outils d'intervention dans le cadre de la rééducation de la posture et de l'équilibre
- Examen, évaluation et technologie proprioceptives
- Examen, évaluations quantitative et analyse qualitative de la gestuelle et de la coordination (locomotion, préhension, …)
- Techniques et outils d'intervention de la gestuelle et de la coordination (locomotion, préhension,…)

Technologie d'examen, d'évaluation et d'intervention masso-kinésithérapique dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire et des organes internes

- Examen, évaluation, technologie et outils d'intervention de la mécanique ventilatoire et de l'encombrement bronchique
- Examen, évaluations et technologies appliquées aux appareils respiratoire et cardio-vasculaire
- Examen, évaluation, technologie et outils d'intervention des systèmes veineux et lymphatiques
- Examen, évaluation, technologie et outils d'intervention de l'adaptation à l'effort
- Examen, évaluation, technologie et outils d'intervention de la fonction digestive et de la sphère périnéale

Technologie d'examen, d'évaluation et d'intervention masso-kinésithérapique dans le champ tégumentaire

- Examen, évaluation, technologie et outils d'intervention de la peau
- Examen, évaluation, technologie et outils d'intervention des structures sous cutanées

Pour le 2e objectif :

- Le choix des déficiences emblématiques relève du projet pédagogique de l'institut et se fonde sur des critères d'épidémiologie, d'actualité scientifique et d'apport de la kinésithérapie.
- Le traitement des déficiences sera fondé sur l'analyse de l'origine des lésions et des processus physiopathologiques sous-jacents (approche hypothético-déductive)
- L'optimisation des effets des différentes techniques utilisées et l'organisation de la séance ou du traitement

Pour le 3e objectif :

- Identification des critères et indicateur d'évaluation de la qualité de la pratique kinésithérapique.
- Aptitude à améliorer la qualité des gestes techniques et de la proposition thérapeutique
- Autoévaluation des effets et des ressentis de la pratiques réalisée

Pour le 4e objectif :

- Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 conforme à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Recommandations pédagogiques :

Les concepts qui organisent les technologies de massage et de kinésithérapie sont mis en lien avec les pratiques.

Les réalisations pratiques seront précédées par les apports théoriques de l'UE 6 et se fondent sur la littérature professionnelle et scientifique

Articuler les thèmes d'évaluation, de techniques et outils d'intervention avec les différentes technologies (observation, palpation et massothérapie, bilan de mobilité et mobilisations articulaires, évaluation musculaire et technologies du muscle strié, …)

Utiliser l'analyse du mouvement pour comprendre et maitriser ses pratiques

Mettre en œuvre un travail personnel guidé permettant les transferts technologiques sur d'autres zones topographiques

Faciliter le travail personnel et l'apprentissage en petit groupe, l'expérimentation des effets des mouvements et des techniques et les répétitions technologiques,

Inciter les étudiants à auto-évaluer et à optimiser leurs installations, positionnements et gestes, et à développer l'attention nécessaire à l'efficacité des techniques.

Etablir les liens avec les situations rencontrées en stage

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale

Evaluation pratique en situation

Délivrance de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en fin de formation

Critères d'évaluation

Pertinence des moyens et des techniques utilisés pour traiter la déficience

Capacité à mettre en œuvre une intervention et une gestuelle professionnelle précise prenant en compte la singularité de la personne.

Efficacité et habileté dans l'exécution technique

Confort assuré au patient

Ergonomie du geste et de l'intervention

UE 8 Méthodes de travail et méthodes de recherche		
Semestres 1, 2, 3 et 4 Compétence 8		
CM : 15	TD : 25	TP : 60
ECTS : 4		

Objectifs

Méthodes de travail

- Connaître et savoir utiliser les codes, les normes et les outils de communication écrite et orale professionnelle et scientifique
- Maîtriser les outils de traitement et de présentation synthétique de l'information
- s'initier aux méthodologies de résolution de problème et de conduite de projet
- Acquérir différentes méthodes d'apprentissage collaboratives (notamment en utilisant les TIC) par la réalisation de productions individuelles et collectives

Méthodes de recherche

- Se former à et par la démarche scientifique pour développer une pratique réflexive en s'appuyant sur les sciences biomédicales, les sciences humaines et les sciences du mouvement
    - Utiliser les outils d'un service de documentation
    - Identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques
    - Réaliser une recherche documentaire, une revue de littérature
    - Acquérir les connaissances en statistiques nécessaires pour comprendre et analyser un article
    - Acquérir les connaissances sur les méthodes de recueil et de traitement de données qualitatives et quantitatives
    - Analyser et synthétiser des articles professionnels et scientifiques
    - Connaitre et comprendre les différentes méthodes de recherché
    - Développer ses capacités de lecture critique et d'utilisation en pratique de la littérature professionnelle et scientifique

Eléments de contenu

Méthodes de travail

- Les outils de communication écrite et orale et l'utilisation de différents supports
- La méthodologie de résolution de problème et la méthodologie de projet
- Certification en informatique et internet : inscription au niveau 1 du C2I

Méthodes de recherche

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Utilisation des bases de données scientifiques
- Méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques
- Méthodes et outils de recueil et de traitement de données qualitatives et quantitatives

Recommandations sur les éléments de contenu

Méthodes de travail

- Les outils de communication écrite et orale et l'utilisation de différents supports
  - Prise de parole en groupe, argumentation d'un un point de vue dans un groupe
  - Présentation et discussion orale d'un travail personnel
  - Analyse et synthèse des articles des revues pofessionnelles ou scientifiques utilisées en kinésithérapie
  - Problématisation des questions soulevées dans un texte scientifique et/ou professionnel
  - Contextualisation et définition des concepts clés et des apports d'un texte
  - Rédaction d'une production écrite claire, concise et référencée : problématiser et organiser une réflexion, rédiger un questionnement et une argumentation, améliorer la construction logique des phrases et retenir l'attention du lecteur par la proposition d'illustrations pertinentes
- Les principes des méthodologie de résolution de problème et de conduite de projet
- Certification en informatique et internet : inscription au niveau 1 du C2I

Méthodes de recherche

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Utilisation des bases de données scientifiques
- Méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques
- Maîtrise d'un logiciel de références bibliographiques…
- Méthodes et outils de recueil et de traitement de données qualitatives et quantitatives :
  - Les différentes étapes du processus de mesure et les différentes validités qui s'y rapportent,
  - L'identification des différentes variables et leur relation avec les différents plans expérimentaux,
  - Les bases théoriques de l'analyse descriptive de données et des analyses statistiques,
  - La compréhension des notions de propriétés d'un test clinique…

L'accent doit être mis sur l'acquisition des connaissances socles en lien avec les méthodes de recherche applicables dans le champ de la santé et les aspects constitutifs de la démarche scientifique avec un ancrage sur la pratique basée sur l'évidence (Evidence Based Practice Process):

- En partant d'une interrogation rencontrée sur le terrain ou lors d'un enseignement pour susciter une réflexion fondée sur les apports de la littérature professionnelle et scientifique
- En familiarisant l'étudiant à la pratique de la recherche documentaire dans différentes disciplines du domaine de la santé pour approfondir ses enseignements et enrichir son questionnement professionnel

Recommandations pédagogiques :

Enseignement en lien avec l'anglais scientifique

Enseignement en lien avec les stages de terrain et le questionnement professionnel de l'étudiant

Rechercher un équilibre entre les productions individuelles et collectives

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite ou/et orale et/ou production de rapports ou d'exposés se rapportant à des travaux individuels ou collectifs

Critères d'évaluation

Utilisation pertinente des sources

Maîtrise des outils de traitement et de présentation des informations

Maîtrise des connaissances sur les méthodes de recherche

UE 9 Langue anglaise professionnelle

Semestres 1 à 4 **Compétence 8**

CM : 0	TD : 40	TP : 60

ECTS : 4

Objectifs

- Comprendre les points essentiels d'une conversation exprimée dans un langage clair et standard.
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers.
- Comprendre, connaître et utiliser le vocabulaire spécifique à la santé et à la kinésithérapie.
- Être en capacité de réaliser une prise en charge kinésithérapique avec un patient anglophone.
- Comprendre les points essentiels d'un article scientifique relatif à la kinésithérapie.
- Être informé sur l'organisation de la kinésithérapie dans les principaux pays anglophones.

Eléments de contenu

- La compréhension écrite et orale, l'expression orale, l'expression écrite, la grammaire et le lexique de l'anglais scientifique et médical,
- Situations de communication courantes dans un contexte de prise en charge kinésithérapique.

Recommandations sur les éléments de contenu

- Grammaire anglaise de niveau utilisateur indépendant (B1).
- Éléments de vocabulaire médical : anatomie, premiers soins, la douleur, principales pathologies, techniques de rééducation, etc…
- Anglais dans un contexte professionnel : interrogatoire, questionnement, description de tâches, d'exercice, d'une pathologie, etc. ; faire des recommandations, débattre d'un problème, se justifier, etc…
- Structure des articles scientifiques en anglais, identification des mots clés, analyse de texte.
- L'organisation internationale de la physiothérapie ; la physiothérapie au Royaume-Uni, en Australie, au Canada, et aux États-Unis.

Recommandations pédagogiques :

Privilégier l'organisation des TD en effectif restreint.
S'appuyer sur la participation active de l'étudiant afin d'obtenir de lui une expression pouvant contenir des fautes, mais spontanée et de plus en plus aisée.
L'apprentissage sera basé sur la mise en situation : organisation de débat, incitation à l'échange.
Des enseignements peuvent êtres mutualisés avec d'autres UE (notamment l'UE 8).
Encourager les étudiants à développer une culture internationale de la physiothérapie.
Viser un niveau d'anglais B1 en fin de S4.

Modalités d'évaluation

Évaluations orales et écrites.

Critères d'évaluation

Capacité de l'étudiant à participer à un échange sur un sujet en lien avec la kinésithérapie.

Capacité de l'étudiant à comprendre et retranscrire les points essentiels d'un article issue de littérature scientifique en lien avec la kinésithérapie.

UI 10 Démarche et pratique clinique :
Elaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive

Semestres : 3 - 4 **Compétences 1 et 11**

CM : 10 h	TD : 40 h	TP : 75 h

ECTS : 5

Objectifs

- Utiliser les bases méthodologiques nécessaires à l'élaboration du raisonnement professionnel et à l'analyse réflexive des situations rencontrées en kinésithérapie.
- Repérer la singularité des personnes et des situations
- Utiliser ses acquis de l'expérience et les transposer dans des situations nouvelles

Eléments de contenu

Cette UI vise l'intégration des acquis du 1er cycle, qu'ils soient théoriques, pratiques ou expérientiels. Elle permet l'initiation à l'analyse réflexive en kinésithérapie à partir de situations réelles et vécues.
Les activités proposées visent à mobiliser les acquis méthodologiques nécessaires au développement des 11 compétences du référentiel professionnel : l'élaboration du raisonnement professionnel en est le fil conducteur
Pour l'analyse des situations vécues en stage (S3-S4) ou dans la formation, il est recommandé de travailler sur les méthodes et le raisonnement qui concourent à la réalisation de : la conduite d'un entretien, l'observation, la prise de mesure, l'évaluation, la recherche d'information, l'analyse d'une situation de soin, la résolution d'un problème, la prise de décision, la construction d'une intervention, l'élaboration et la conduite d'un projet, le travail en coproduction, la traçabilité, la communication orale et écrite.

Les niveaux visés pour le développement de chacune des 11 compétences sont :

- Observer une situation de soin et initier un questionnement professionnel au regard de données de la littérature (compétence 1)
- Connaître la démarche de projet et les outils simples pour son suivi (compétence 2)
- Analyser une séance de kinésithérapie au regard des objectifs visés (compétence 3)
- Analyser une relation professionnelle avec un patient vécue en stage clinique (compétence 4)
- Connaître les principes de la démarche de suivi, de prévention et de dépistage dans le domaine de la kinésithérapie en santé publique (compétence 5)
- Repérer les situations de prestation d'expertise et de conseil (compétence 6)
- Observer et analyser la réalisation de prestation en kinésithérapie (compétence 7)
- Rechercher et utiliser les différents types de données utiles à la compréhension d'une situation clinique (compétence 8)
- Observer et questionner le fonctionnement d'un service et d'une structure (compétence 9)
- Savoir coopérer dans des activités de formation et dans l'apprentissage (compétence 10)
- Repérer les méthodes pédagogiques pour faciliter les apprentissages (dont gestuels) (compétence 11)

Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation
Le travail sur les situations professionnelles se fera à partir des situations cliniques rencontrées lors du stage semestriel et/ou de situations proposées par le formateur. Les objectifs des travaux à réaliser seront présentés aux étudiants en amont du stage afin qu'ils puissent concevoir et préparer leur recueil d'information. Les activités pédagogiques sont organisées en sous-groupes pour permettre les échanges entre les apprenants et avec les animateurs-évaluateurs des TD ou des séances de présentation. La présentation orale des travaux se fonde sur la réalisation d'un travail écrit, individuel ou collectif. L'objectif des présentations de travaux est de favoriser et d'évaluer la construction du raisonnement professionnel, à partir d'appréciations argumentées et discutées, relatives à la pertinence, au regard de la problématique étudiée, des données recherchées et des interprétations présentées.	Etudes de cas et/ou analyses de situations et/ou rapports de stage et/ou exposés Evaluation des acquis méthodologiques requis pour les 11 compétences **Critères d'évaluation** Pertinence et qualité des analyses de situations vécues en stage ou en formation et qualité de leurs présentations écrite et/ou orale Qualité du recueil des données de terrain et des examens cliniques relatés Pertinence des ressources théoriques ou des références techniques convoquées Compréhension des diagnostics professionnels (médical, infirmier et kinésithérapique, …) organisateurs de la prise en soin et des traitements proposés Richesse de l'analyse de la situation et du questionnement professionnel Capacité d'analyse des situations relationnelles Maîtrise des connaissances et utilisation du vocabulaire appropriée Mise en œuvre d'une communication adaptée pour présenter la situation et pour échanger avec les participants à la séance.

UE 11 Formation à la pratique en masso-kinésithérapie		
Semestres : 1, 2, 3 et 4		
CM :	**TD : 630 h**	**TP : 80 h**
ECTS : 18		
Stage 1	**2 à 3 ECTS**	***Stages cliniques*** en établissements de santé ou en soins ambulatoires
Stage 2	**3 à 4 ECTS**	
Stage 3	**6 ECTS**	
Stage 4	**6 ECTS**	

- Un stage temps plein par semestre sur la base de 35 h par semaine
- Récupération d'un stage non validé ou possibilité d'un stage anticipé pendant la période des congés d'été dans des situations particulières
- Possibilité d'un stage temps plein sur 2 structures

Objectifs

Stage 1 (environnement professionnel) en S1

- Découvrir le système de santé, l'environnement professionnel en établissement de santé ou en soins ambulatoires.
- Construire ses représentations du métier de MK selon les différents modes d'exercice.
- Observer les relations interprofessionnelles dans l'équipe de soins, avec les médecins ou tout autre professionnel de santé, comprendre les rôles des différents professionnels.

Stage 2 (parcours du patient) en S2

- Observer, comprendre, s'informer afin de prendre conscience des différentes tâches qui s'imposent au kinésithérapeute (thérapeutique, relationnelle, administrative)
- S'intégrer au sein d'une équipe soignante et observer les relations thérapeutiques avec les patients et/ou l'entourage
- Prendre connaissance du service de soins, de kinésithérapie et de l'environnement matériel du patient.
- S'initier aux soins de santé primaire, avec une attention particulière pour l'hygiène, l'asepsie et la surveillance du patient (sécurité des soins).
- S'initier aux bases générales de la profession de kinésithérapeute, avec mise en application de la technologie de base et du respect des grands principes étudiés durant le *1er* cycle.
- Produire un rapport d'étonnement et se préparer à l'exposé "Étonnements et expériences en kinésithérapie" suivant les consignes indiquées de l'IFMK.

Stages 3 et 4 en S3 et S4

- Réaliser des examens clinique et des évaluations des fonctions organiques et structures anatomiques, des activités et de la participation du patient (sur la base de la Classification Internationale du Fonctionnement).
- Pratiquer et justifier les moyens utilisés en référence aux connaissances contributives (anatomie, cinésiologie, physiopathologie, …) et à la littérature en kinésithérapie.
- Analyser la posture du MK en situation professionnelle et en identifier les éléments remarquables.
- Comprendre le raisonnement professionnel et s'initier à l'élaboration du diagnostic kinésithérapique
- Valider l'ensemble des 11 compétences à un niveau 1 «d'acquis méthodologiques », en lien avec l'UE 10 « élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive »

Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation
À l'IFMK - Accompagner l'étudiant dans la formulation de ses objectifs de stage - Favoriser la traçabilité de l'expérience du stagiaire dans le portfolio - Favoriser la distanciation de l'étudiant lors de débriefing de stage - Etablir le lien avec le responsable et le tuteur de stage - Etablir le lien avec l'unité d'intégration UE 10 « élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive » **En stage** - Problématiser la situation de travail pour l'apprenant, rendre les situations de travail formatrices - Organiser et superviser les activités d'apprentissage de l'étudiant - Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique (expliquer son raisonnement et sa pratique). - Favoriser l'habileté gestuelle par des démonstrations pratiques de l'étudiant - Animer des séances d'information et de réflexion sur la santé, la prise en charge des personnes et de l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé. - Favoriser les recherches personnelles de l'étudiant	Evaluation des 11 compétences visées au niveau du cycle 1 : auto-évaluation et évaluation par le tuteur (tableaux concernant chaque stage à renseigner dans le portfolio) Evaluation par le tuteur selon les critères indiqués dans la grille d'évaluation cycle 1 du portfolio **Critères d'évaluation** Sécurité des personnes (patients, aidants, soignants) Respect du code de déontologie et de l'éthique de la profession Respect des règles du fonctionnement propre à l'établissement (ponctualité, hygiène, procédures...) Prise en soin adaptée en fonction du cycle de formation *Cycle 1 :* Mobilisation adaptée des connaissances fondamentales, des bilans et techniques en kinésithérapie. Connaissance de la démarche du raisonnement clinique Niveau d'autonomie au regard des objectifs du stage Comportement et communication adaptée à la situation professionnelle Capacité à évoluer au cours du stage

UE 12 - Optionnelle Cycle 1		
Semestres : 1 et 2		
CM : 10	**TD : 10**	**TP : 30**
ECTS : 2		

Objectifs

- Approfondir un domaine de formation ou d'apprentissage professionnel
- Mener une réflexion sur l'orientation de ses projets de formation et professionnel
- Réaliser des rencontres professionnelles
- Découvrir un domaine d'exercice
- Réaliser une production individuelle ou collective ou une action en rapport avec la formation

Eléments de contenu

- Selon le choix de l'étudiant et les ressources, un domaine d'enseignement est approfondi, soit par les enseignements proposés, soit par des enseignements à distance, soit par des visites sur des lieux de travail, des rencontres de personnes ressources, des travaux guidés et évalués…

Recommandations pédagogiques :

Cette U.E optionnelle doit permettre à l'étudiant de découvrir et de mener une réflexion dans le domaine d'exercice en lien avec son projet professionnel

L'autonomie est laissée à l'étudiant pour le choix de son approfondissement. Il peut s'agir de valider un MOOC.

Les formateurs peuvent également proposer des travaux dans des domaines qui leur semblent pertinents

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale

Critères d'évaluation

Pertinence du sujet traité ou de l'action menée

Lien avec le projet professionnel

Clarté du rapport et de sa présentation

UE 13 - Optionnelle Cycle 1		
Semestre : 3 et 4		
CM : 10	TD : 10	TP : 30
ECTS : 2		

Objectifs

- Approfondir un domaine de formation ou d'apprentissage professionnel
- Mener une réflexion sur l'orientation de ses projets de formation et professionnel
- Réaliser des rencontres professionnelles
- Découvrir un domaine d'exercice
- Réaliser une production individuelle ou collective ou une action en rapport avec la formation

Eléments de contenu

- Selon le choix de l'étudiant et les ressources, un domaine d'enseignement est approfondi, soit par les enseignements proposés, soit par des enseignements à distance, soit par des visites sur des lieux de travail, des rencontres de personnes ressources, des travaux guidés et évalués…

Recommandations pédagogiques :

Cette U.E optionnelle doit permettre à l'étudiant de découvrir et de mener une réflexion dans le domaine d'exercice en lien avec son projet professionnel

L'autonomie est laissée à l'étudiant pour le choix de son approfondissement. Il peut s'agir de valider un MOOC.

Les formateurs peuvent également proposer des travaux dans des domaines qui leur semblent pertinents

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale

Critères d'évaluation

Pertinence du sujet traité ou de l'action menée

Lien avec le projet professionnel

Clarté du rapport et de sa présentation

UE 14 Droit, Législation et Gestion d'une structure		
Semestre : 7	**Compétences 9 et 11**	
CM : 45	**TD : 15**	**TP : 90**
ECTS : 6		

Objectifs

- Connaître les grands principes du droit, la législation professionnelle, les questions de responsabilité médicale nécessaires pour l'exercice d'une profession de santé et de la kinésithérapie
- Connaître les divers types d'exercice et la gestion en exercice libéral.
- Connaître la déontologie professionnelle et le droit de prescription

Eléments de contenu

- Les grands principes du droit, la législation professionnelle, les divers régimes de responsabilité, les principaux codes intéressant la profession
- Les différents modes d'exercice, les établissements, l'entreprise individuelle, les divers types de société, l'installation et la gestion en exercice libéral.
- L'organisation de la protection sociale et de l'assurance maladie
- La déontologie professionnelle et le droit de prescription

Recommandations sur les éléments de contenu

Pour le 1er objectif :

- Les grands principes du droit, la hiérarchie des normes
- L'organisation de la justice en France (judiciaire, administrative et structures disciplinaires)
- Les principaux codes intéressant la profession (code de la santé publique, code de la sécurité sociale, code du travail, code pénal et code civil
- La démocratie sanitaire et les droits du patient,
- La loi sur l'égalité des chances, la réglementation en lien avec le handicap et la dépendance
- L'organisation du système de santé (institutions, agences,..) ett des professions de santé,
- La législation professionnelle : textes régissant la profession, ses modes d'exercice et la formation initiale et continue, les syndicats et associations
- Les comités d'éthique, les structures ordinales, l'inscription au tableau, spécificités de l'OMK
- Les divers régimes de responsabilité : civile, pénale, administrative, professionnelle (sécurité sociale, disciplinaire …)
- E-santé, santé connectée et dossier individuel patient

Pour le 2e objectif :

- les contrats,
- les différents modes d'exercice
- Les établissements (public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif) le statut de la fonction publique hospitalière, les principales conventions, les instances et le projet d'établissement, gestion des ressources humaines, gestion de l'information,
- Entreprise individuelle, les divers types de société, l'installation (choix d'un lieu d'exercice, étude démographique, évaluation des besoins / démographie, financement, équipement, les formes juridiques d'exercice, …,) la convention, l'exercice conventionné et non conventionné, l'exercice dans le cadre de réseaux de soin, HAD, maisons de santé, les normes de sécurité et d'accessibilité, la gestion administrative, comptable et financière d'un cabinet ou d'une structure, les responsabilités de l'employeur, fiscalité
- L'organisation de la protection sociale et de l'assurance maladie : régime obligatoire, régime complémentaire, le financement et la couverture des dépenses de santé
- La formation continue tout au long de la vie, le Développement Professionnel Continu
- L'encadrement de stagiaires en formation initiale

Pour le 3e objectif : - Connaissance et mise en application du code de déontologie. - Etude de cas et initiation à la réflexion éthique - Le cadre légal et la mise en œuvre du droit de prescription du kinésithérapeute	
Recommandations pédagogiques : Etablir le lien avec le projet professionnel de l'étudiant Etablir les liens avec les stages et les différents modes d'exercice de la kinésithérapie	**Modalités d'évaluation** Evaluation écrite et/ou orale et/ou présentation de dossiers **Critères d'évaluation** Maîtrise des connaissances sur le cadre réglementaire Compréhension de la législation professionnelle se rapportant aux différents modes d'exercice Maîtrise des connaissances sur les règles de gestion d'une structure Capacité à mettre en œuvre les règles de déontologie professionnelle

UE 15 : Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique

Semestres : 5 et 6	Compétence 1	
CM : 50	TD : 10	TP : 90
ECTS : 6		

Objectifs

- Connaître les pathologies prévalentes du champ musculo-squelettique, depuis leur exploration diagnostique jusqu'à leur traitement.
- Repérer et utiliser, dans ces contextes cliniques, les données et les connaissances significatives qui permettront de concevoir l'évaluation et l'intervention kinésithérapique.
- Connaître et identifier dans un contexte clinique, les contre-indications à la prise en charge masso-kinésithérapeutique, ainsi que les critères imposant une réévaluation du patient par le médecin
- Apprendre à étudier, de façon autonome, d'autres pathologies, et transférer la démarche méthodologique acquise, notamment dans un contexte de polypathologies.

Eléments de contenu

- Sémiologie caractéristique des pathologies du système musculo-squelettique, exploration diagnostique médico-chirurgicale et physiopathologie correspondante. Le champ musculo-squelettique regroupe l'ensemble des pathologies traumatiques, rhumatologiques et orthopédiques et concerne tous les âges de la vie. La sémiologie est privilégiée et reliée aux modalités d'examen clinique et à la physiopathologie correspondante
- Généralités concernant les principes et les réponses thérapeutiques médicales et chirurgicales utilisées dans les atteintes du champ musculo-squelettique.
- Signes cliniques et déficiences caractéristiques du système musculo-squelettique, précédant et/ou succédant à la réponse thérapeutique médico-chirurgicale, base du diagnostic kinésithérapique :
    - Leurs modalités d'évaluation (examens cliniques et paracliniques),
    - Les atteintes tissulaires qui leur correspondent (de la lésion à la réparation),
    - Leurs interactions avec les autres systèmes et fonctions,
    - Conséquences des déficiences sur l'activité et sur la participation de la personne
- Repérage et utilisation des données et des connaissances significatives qui permettront de concevoir l'évaluation et l'intervention kinésithérapique notamment dans un contexte de polypathologies.

Recommandations sur les éléments de contenu

Traumatologie

- Généralités. Approche chirurgicale des différents types de lésions, modalités d'explorations diagnostiques et principes des traitements, incluant leur réalisation et leur suivi.
- Localisations : membre supérieur, membre inferieur, rachis, amputés, polytraumatisés et brûlés.
- Types de traumatismes : fractures, luxations, plaies et contusions, entorses, entorses et luxations, lésions ligamentaires, lésions tendineuses, traumatismes vasculaires, traumatismes nerveux, traumatismes musculaires et tendineux, amputations, infections, tumeurs des os et des parties molles, brûlures, ….

- Démarche thérapeutique : épidémiologie, tableau clinique, exploration diagnostique (examens clinique et paraclinique) diagnostic, thérapeutiques médicales et chirurgicales avec leurs modalités (indications, classifications, techniques chirurgicales, résultats, pronostics, complications, séquelles), différents types de matériel chirurgical et leurs propriétés, suites post-opératoires (dont soins, surveillance des risques, rééducation…).
- Points spécifiques : les traitements des séquelles. Les fractures chez l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques.

Rhumatologie

- Généralités : processus dégénératif et processus inflammatoire, classifications, exploration diagnostique, principes généraux des traitements médicaux et chirurgicaux, pronostics.
- Pathologies et syndromes :

  Ostéoporose, polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite inflammatoire, arthropathies micro-cristallines (goutte, chondrocalcinose), arthrites, rachialgies, radiculalgies, syndrome canalaire, arthroses (et ses différentes localisations), infections ostéo-articulaires de l'enfant et de l'adulte, syndrome douloureux régional complexe, tumeurs des os primitives et secondaires, ostéonécroses, fibromyalgie.
- Affections abarticulaires : atteintes de l'appareil locomoteur compte tenu de leur localisation : épaule, coude, poignet et main, hanche, genou, cheville et pied (épaule capsulaire, tendinopathies, épicondylite, ténosynovites, maladie de dupuytren,…)
- Thérapeutiques médicales et chirurgicales : explorations, diagnostics, thérapeutiques, incluant la chirurgie prothétique…

Orthopédie Pédiatrique

- Généralités : croissance et développement neuro-moteur de l'enfant ; principes de l'examen clinique orthopédique chez l'enfant ; principes et modalités de la prise en charge thérapeutique dans le cadre des affections de l'appareil locomoteur.
- Pathologies :
  - Nouveau-né et nourrisson :
    - Hanche : luxations ; dysplasies ; bassin asymétrique congénital,
    - Pied : déformations, malformations et malpositions du pied chez le nouveau-né,
    - Rachis : torticolis congénital,
    - Paralysie obstétricale du plexus brachial ; arthrogrypose…
  - Enfant et adolescent :
    - Déformations des membres inférieurs : Genu varum ; Genu valgum ; pieds plats et pieds creux, inégalités de longueur des membres inférieurs ; dysplasie et subluxation fémoro-patellaire,
    - Boiteries de l'enfant,
    - Rachis : scolioses ; anomalies de courbures sagittales (dos plat, dos creux…) ; malformations congénitales ; spondylolyse et spondylolisthésis de l'enfant et de l'adolescent ; torticolis ; tumeurs et infections ; tuberculoses…
    - Déformations du membre supérieur
    - Rhumatologie de l'enfant : lombalgies de l'enfant ; rhume de hanche ; infections ostéo-articulaires primitives : ostéomyélites, arthrites septiques, arthrites inflammatoires ; arthrite juvénile idiopathique (maladie de Still),…
    - ostéochondrites : ostéochondrite primitive de hanche ; maladie de Scheuermann ; maladie d'Osgood-Schlatter ; maladie de Blount,…
    - épiphysiolyse fémorale supérieure,…
    - Traumatologie de l'enfant : fractures ; atteintes épiphysaires, diaphysaires, fractures-avulsions, pronation douloureuse,…
- Thérapeutiques : démarches thérapeutiques et principales modalités ; contentions, appareillage, chirurgie de l'enfant, séquelles et leurs traitements...)

  Conséquences du traitement orthopédique des atteintes neurologiques (enfants paralysés cérébraux…)

Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers. Critères d'évaluation
La sémiologie et la physiopathologie précèdent la pathologie, de manière à favoriser la compréhension du dysfonctionnement avant d'aborder les processus pathologiques et thérapeutiques. Pour l'apprentissage de la pathologie, privilégier des études de situations cliniques. Développer les processus et les caractéristiques des pathologies et de leurs thérapeutiques, depuis leur exploration diagnostique jusqu'à leur traitement. On insistera sur les données et les connaissances utiles à la conception du traitement kinésithérapique (évaluation et intervention). Le choix des pathologies prévalentes retenues relève du projet pédagogique de l'institut de formation. Au travers des cours, des travaux dirigés et des évaluations, le dispositif de formation favorise l'acquisition du raisonnement clinique kinésithérapique au regard des déficiences, limitations d'activité et restrictions de participation engendrées. On privilégiera l'analyse des risques, les vigilances et les conduites à tenir qui s'imposeront lors de la conception et de la conduite du traitement kinésithérapique (UE 18). Les enseignements s'appuient sur les données de la littérature et de la science, notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles. Ces enseignements seront réalisés de façon coordonnée entre les intervenants : médecins, kinésithérapeutes, …	Maîtrise des connaissances sur les signes fondamentaux Maîtrise des connaissances sur les traitements et la place de la kinésithérapie Capacité à établir des liens entre sémiologie, physiopathologie, pathologie et thérapeutique Mobilisation des connaissances en situation pour concevoir et adapter l'intervention kinésithérapique, de l'examen clinique à l'évaluation au suivi du traitement. Utilisation d'un vocabulaire rigoureux et précis

UE 16 Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans le champ neuromusculaire

Semestres : 5 et 6 Compétence 1

CM : 50	TD : 20	TP : 105

ECTS : 7

Objectifs

- Connaître les pathologies prévalentes du champ neuromusculaire rencontrées dans l'activité professionnelle. Leur processus et leurs caractéristiques habituelles seront développées, depuis l'exploration diagnostique jusqu'à leur traitement.
- Repérer et utiliser, dans ces contextes cliniques prévalentes, les données et les connaissances significatives qui permettront de procéder à l'évaluation et mettre en place l'intervention kinésithérapique appropriées.
- Connaitre et identifier dans un contexte clinique, les contre-indications à la prise en charge kinésithérapeutique, ainsi que les critères imposant une réévaluation du patient par le médecin
- Apprendre à étudier, de façon autonome, d'autres pathologies, et transférer la démarche méthodologique acquise.
- Repérer et prendre en compte les éléments de connaissance ayant une incidence significative sur les structures et les fonctions neuromusculaires ainsi que leurs retentissements sur les activités fonctionnelles et sociales, pour concevoir l'évaluation et l'intervention kinésithérapique.

Eléments de contenu

- Sémiologie caractéristique des pathologies du système neuromusculaire, exploration diagnostique médico-chirurgicale et physiopathologie correspondante.

  Le champ neuromusculaire regroupe l'ensemble des pathologies touchant les grandes fonctions neuromusculaires (tonus, qualité de la contraction musculaire, équilibre et mouvement, mastication/déglutition, continence), perceptives et cognitives (fonctions sensorielles attention, conscience, perception, praxie, expression..) et concerne ici tous les âges de la vie : du nouveau-né à la personne âgée.
- Généralités concernant les principes et les réponses thérapeutiques médicales et chirurgicales utilisées dans les atteintes du champ neuromusculaire.
- Signes cliniques et déficiences caractéristiques du système neuromusculaire, précédant et/ou succédant à la réponse thérapeutique médico-chirurgicale, base du diagnostic kinésithérapique :
  - Leurs modalités d'évaluation (examens cliniques et paracliniques),
  - Les atteintes tissulaires qui leur correspondent (de la lésion à la réparation),
  - Leurs interactions avec les autres systèmes et fonctions,
  - Conséquences des déficiences sur l'activité et sur la participation de la personne

  La connaissance des conséquences fonctionnelles des maladies et des thérapeutiques médico-chirurgicales constituent la base de l'approche kinésithérapique.

Recommandations sur les éléments de contenu

Les enseignements privilégient l'étude des pathologies prévalentes, de leurs processus physiopathologiques et de leurs thérapeutiques.

L'étude des pathologies se fonde sur la connaissance des étiologies, des signes et tableaux cliniques (phases, formes…), des explorations diagnostiques correspondantes, des évolutions et pronostics, des thérapeutiques médicales et chirurgicales et de leurs démarches : indications, interventions, résultats, suites…

Les contenus concernent les champs de la neurologie et s'appuient sur leurs modalités thérapeutiques et leurs localisations régionales [neurologiques centrales (cérébrales, médullaires), périphériques et neurovégétatives].

L'étude des spécificités du patient sera progressivement intégrée aux situations cliniques : facteurs de risques, comorbidités, terrain, environnement psychosocial…

A partir de la sémiologie et de la physiopathologie, seront abordées les pathologies et tableaux cliniques prévalents des :

- Syndromes neurogènes périphériques (atteintes radiculaires, défilés, atteintes tronculaires)
- Myopathies, myasthénies et myosites
- Syndromes pyramidaux (paraplégie, tétraplégie, hémiplégie)
- Syndromes extra-pyramidaux
- Syndrome cérébelleux
- Syndrome méningé
- Syndrome vestibulaire
- Affections associant plusieurs syndromes (sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique)
- Affections traumatiques et tumorales (traumatisme crânien, tumeurs, neurinomes et hyperpression intra-cranienne)
- Epilepsies
- ….

Les thérapeutiques seront notamment expliquées au regard de la mise en œuvre de la rééducation et de la kinésithérapie.

Recommandations pédagogiques :

La sémiologie et la physiopathologie précèdent la pathologie, de manière à favoriser la compréhension du dysfonctionnement avant d'aborder les processus pathologiques et thérapeutiques.

Pour l'apprentissage de la pathologie, privilégier des études de situations cliniques.

Développer les processus et les caractéristiques des pathologies et de leurs thérapeutiques, depuis leur exploration diagnostique jusqu'à leur traitement. On insistera sur les données et les connaissances utiles à la conception du traitement kinésithérapique (évaluation et intervention).

Le choix des pathologies prévalentes retenues relève du projet pédagogique de l'institut de formation.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers.

Critères d'évaluation

Maîtrise des connaissances sur les signes fondamentaux

Maîtrise des connaissances sur les traitements et la place de la kinésithérapie

Capacité à établir des liens entre sémiologie, physiopathologie, pathologie et thérapeutique

Mobilisation des connaissances en situation pour concevoir et adapter l'intervention kinésithérapique, de l'examen clinique à l'évaluation au suivi du traitement.

Utilisation d'un vocabulaire rigoureux et précis

Au travers des cours, des travaux dirigés et des évaluations, le dispositif de formation favorise l'acquisition du raisonnement clinique kinésithérapique au regard des déficiences, limitations d'activité et restrictions de participation engendrées. On privilégiera l'analyse des risques, les vigilances et les conduites à tenir qui s'imposeront lors de la conception et de la conduite du traitement kinésithérapique (UE 18). Les enseignements s'appuient sur les données de la littérature et de la science, notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles. Ces enseignements seront réalisés de façon coordonnés entre les intervenants : médecins, kinésithérapeutes, …	

UE 17 Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire

Semestres : 5 et 6	Compétence 1	
CM : 40	TD : 10	TP : 75
ECTS : 5		

Objectifs

- Connaître les pathologies prévalentes des champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire rencontrées dans l'activité professionnelle, depuis l'exploration diagnostique jusqu'à leur traitement.
- Connaître, identifier et utiliser, à partir de la sémiologie caractéristique des systèmes respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire, les éléments significatifs ayant une incidence sur les structures et les fonctions de l'appareil impliqué.
- Repérer et utiliser, dans un contexte clinique, les données et les connaissances significatives qui permettront de procéder à l'évaluation, à la mise en place et au suivi de l'intervention kinésithérapique appropriée
- Connaître et identifier, dans un contexte clinique, les contre-indications à la prise en charge kinésithérapique, ainsi que les critères nécessitant une réévaluation médicale du patient.
- Participer à des actions de sensibilisation, d'éducation et de dépistage des pathologies des champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire
- Apprendre à étudier, de façon autonome, d'autres pathologies, et transférer la démarche méthodologique acquise.

Eléments de contenu

- Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ respiratoire :
- Sémiologie, physiopathologie et pathologie concernant le champ cardio-vasculaire
- Sémiologie, physiopathologie et pathologie concernant le champ interne
- Pathologies du système tégumentaire

Recommandations sur les éléments de contenu

Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ respiratoire :

- Sémiologie respiratoire (anamnèse, signes cliniques, signes biologiques, examens de base et explorations fonctionnelles… qui permettent d'identifier le désordre et d'en comprendre les causes et conséquences.
- Pathologies et physiopathologies des principales affections de l'appareil respiratoire (syndromes obstructifs, restrictifs…).
- Conséquences et complications respiratoires des interventions chirurgicales (anesthésie, chirurgie thoracique, chirurgie abdominale…).
- De la défaillance respiratoire à la réanimation : principaux mécanismes et traitements médicaux (ventilations mécaniques, trachéotomies…).

Éléments de sémiologie, physiopathologie et pathologie concernant le champ cardio-vasculaire :

- Sémiologie cardio-vasculaire (anamnèse, signes cliniques, signes biologiques, examens de base et explorations fonctionnelles…) qui permettent d'identifier le désordre et d'en comprendre les causes et conséquences.

- Pathologies et physiopathologies des principales affections de l'appareil cardio-vasculaires (pathologies cardiaques, artérielles, veineuses et lymphatiques et leurs principaux traitements médicaux ou chirurgicaux).
- Conséquences et complications des pathologies cardio-vasculaires.

Éléments de sémiologie, physiopathologie et pathologie concernant le champ interne :

- Principaux tableaux des pathologies infectieuses, systémiques et auto-immunes.
- Principales pathologies de l'appareil digestif et leurs conséquences fonctionnelles (pathologies médicales et chirurgicales).
- Pathologies et physiopathologies liées à l'obésité et au diabète
- Sémiologie, physiopathologies et pathologies musculosquelettiques les plus fréquentes de la grossesse au post-partum.
- Pathologies sphinctériennes et du périnée (incontinences urinaires, anales ; vaginisme, anisme…) et notions de santé sexuelle.

Pathologies du système tégumentaire :

- Principales pathologies dermatologiques et leurs conséquences.
- Sémiologie, physiopathologies et traitements des lésions cutanées (escarres, ulcères, maux perforants, mélanome…).
- Les processus traumatiques (plaies et cicatrisation, les grands brûlés, greffe…).
- Notions de médecine et chirurgie esthétique.

Recommandations pédagogiques :

La sémiologie et la physiopathologie précèdent la pathologie, de manière à favoriser la compréhension du dysfonctionnement avant d'aborder les processus pathologiques et thérapeutiques.

Pour l'apprentissage de la pathologie, privilégier des études de situations cliniques.

Développer les processus et les caractéristiques des pathologies et de leurs thérapeutiques, depuis leur exploration diagnostique jusqu'à leur traitement. On insistera sur les données et les connaissances utiles à la conception du traitement kinésithérapique (évaluation et intervention).

Le choix des pathologies prévalentes retenues relève du projet pédagogique de l'institut de formation.

Au travers des cours, des travaux dirigés et des évaluations, le dispositif de formation favorise l'acquisition du raisonnement clinique kinésithérapique au regard des déficiences, limitations d'activité et restrictions de participation engendrées. On privilégiera l'analyse des risques, les vigilances et les conduites à tenir qui s'imposeront lors de la conception et de la conduite du traitement kinésithérapique (UE 18).

Les enseignements s'appuient sur les données de la littérature et de la science, notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles.

Ces enseignements seront réalisés de façon coordonnés entre les intervenants : médecins, kinésithérapeutes, …

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers.

Critères d'évaluation

Maîtrise des connaissances sur les signes fondamentaux

Maîtrise des connaissances sur les traitements et la place de la kinésithérapie

Capacité à établir des liens entre sémiologie, physiopathologie, pathologie et thérapeutique

Mobilisation des connaissances en situation pour concevoir et adapter l'intervention kinésithérapique, de l'examen clinique à l'évaluation au suivi du traitement.

Utilisation d'un vocabulaire rigoureux et précis

UE 18 Physiologie, sémiologie et physiopathologie spécifiques

Semestres : 5, 6 **Compétence 1**

CM : 50 h	TD : 10 h	TP : 90 h

ECTS : 6

Objectifs

Objectif 1 : Pédiatrie

- Connaître et comprendre le développement et la maturation des appareils et systèmes musculo-squelettique, neuromusculaire, cardio-vasculaire et respiratoire.
- Connaître les aptitudes et besoins de l'enfant et leurs évolutions en fonction de l'âge.
- Connaître et comprendre la sémiologie caractéristique des pathologies congénitales, génétiques et acquises touchant les différents appareils et systèmes et les particularités des traumatismes musculo-squelettiques, du nourrisson à l'adolescent.

Objectif 2 : Gérontologie

- Connaître et comprendre le vieillissement normal et pathologique des appareils et systèmes dans les champs musculo-squelettique, neuromusculaires, cardio-vasculaires, respiratoires, internes et cognitifs
- Connaître et comprendre les particularités de la sémiologie caractéristique des pathologies occasionnant des troubles fonctionnels chez le sujet âgé.

Objectif 3 : Sport et activités physiques

- Connaître et comprendre les adaptations physiologiques à l'exercice et la sémiologie caractéristique des pathologies liées à l'activité sportive.
- Connaitre les méthodes du reconditionnement à l'effort
- Connaître et savoir recommander les adaptations de la pratique des activités physiques et sportive des personnes à besoin spécifiques, notamment en situation de handicap.

Objectif 4 : Santé au travail

- Connaître et comprendre les adaptations physiologiques de l'homme au travail et la sémiologie caractéristique des pathologies liées à l'activité professionnelle ou aux activités scolaires.

Objectif 5 : Santé mentale

- Connaître et comprendre la sémiologie, les conséquences, les principes thérapeutiques et la prise en charge des principaux troubles et pathologies mentales et psychologiques.
- Connaitre l'organisation des soins en psychiatrie et le cadre d'intervention médico-psychologique et social

Objectif 6 : Oncologie – soins palliatifs

- Connaître et comprendre la sémiologie, la physiopathologie et les processus évolutifs des principales tumeurs et leurs conséquences sur l'état fonctionnel et psychologique.

Eléments de contenu

- Pédiatrie
- Gérontologie
- Sport et activités physiques
- Santé au travail Santé mentale
- Oncologie – soins palliatifs

Recommandations sur les éléments de contenu

Pour l'objectif 1 : Pédiatrie

- L'aspect législatif de la prise en charge des mineurs, les structures d'accueil, le contexte familial et social de l'enfant.

- Développement psychomoteur, évolution motrice et perceptive, aptitudes physiques et relationnelles de l'enfant en fonction de l'âge
- Grands processus pathologiques congénitaux, génétiques et acquis.
- Spécificité de la démarche médicale en pédiatrie (dont explorations diagnostiques et pharmacologie).
- Approche spécifique de la douleur de l'enfant et de l'adolescent.

Pour l'objectif 2 : Gérontologie

- Physiologie du vieillissement normal et pathologiques des différents appareils et systèmes
- Grands processus pathologiques liés à l'âge, perte d'autonomie, fragilité.
- Psychologie du vieillissement, de la chute, troubles cognitifs.
- Démarche médicale dont explorations diagnostiques, recherche des comorbidités et pharmacologie.
- Du domicile à l'institution : Aspects sociologiques, technologiques et sanitaires.
- Approche spécifique de la douleur et des déficits fonctionnels du sujet âgé.

Pour l'objectif 3 : Sport et activités physiques

- Physiologie de l'effort et de l'entraînement à la pratique sportive occasionnelle ou de haut niveau.
- Reprise des activités physiques pour des personnes ayant des situations particulières de santé (post partum, obésité, oncologie, …)
- Sémiologie, physiopathologie, thérapeutique et prévention spécifiques de la pratique du sport. (Lésions musculaires, pathologies spécifiques de l'enfant, lésions tendineuses, pathologies ligamentaires, douleurs chroniques du sportif, la fatigue, interventions sur le terrain et situations d'urgence, …)
- L'examen de non contre-indication, la reprise d'activité
- Le dopage, aspects éthiques et pratiques
- Principes et modalités d'adaptation de l'activité physique et sportive aux différentes situations de handicap.
- La structuration du Handisport en France et à l'étranger.

Pour l'objectif 4 : Santé au travail

- Définitions, principes et modèles de l'ergonomie
- les maladies professionnelles, les maladies liées au travail, les troubles musculo-squelettiques
- Analyse et évaluation de l'activité et de ses répercussions psycho-physiologiques
- Identification, évaluation et prise en charge de la souffrance au travail
- Les différents acteurs de la santé au travail et de la santé scolaire
- Les principes et règles de l'ergonomie physique

Pour l'objectif 5 : Santé mentale

- Grands processus psychopathologiques
- Démarche médicale spécifique en psychiatrie (dont explorations diagnostiques, psychothérapies individuelles et de groupe et pharmacologie)
- Les spécificités de la communication et de la relation, bientraitance
- La spécificité clinique de la souffrance (au regard de la douleur) et les principes de la relation d'aide
- Prises en charge interdisciplinaire des psychopathologies infantiles

Pour l'objectif 6 : Oncologie – soins palliatifs

- Structuration, aspects éthiques, juridiques, psychologiques et sociaux des soins palliatifs.
- Grands processus pathologiques congénitaux, génétiques et acquis
- Démarche médicale dont explorations diagnostiques et pharmacologie.

Recommandations pédagogiques :

Aborder la douleur en S5 ou S6.

Pour l'apprentissage de la pathologie, privilégier des études de situations cliniques.

Développer les processus et les caractéristiques des pathologies et de leurs thérapeutiques, depuis leur exploration diagnostique jusqu'à leur traitement. On insistera sur les données et les connaissances utiles à la conception du traitement kinésithérapique (évaluation et intervention).

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers.

Critères d'évaluation

Maîtrise des connaissances sur les traitements et la place de la kinésithérapie dans différents contextes

Mobilisation des connaissances en situation pour concevoir et adapter l'intervention kinésithérapique, de l'examen clinique à l'évaluation au suivi du traitement.

Utilisation d'un vocabulaire rigoureux et précis

au travers des cours, des travaux dirigés et des évaluations, le dispositif de formation favorise l'acquisition du raisonnement clinique kinésithérapique au regard des déficiences, limitations d'activité et restrictions de participation engendrées. On privilégiera l'analyse des risques, les vigilances et les conduites à tenir qui s'imposeront lors de la conception et de la conduite du traitement kinésithérapique (UE 18). Les enseignements s'appuient sur les données de la littérature et de la science, notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles. Ces enseignements seront réalisés de façon coordonnés entre les intervenants : médecins, kinésithérapeutes, …	

UE 19 : Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique		
Semestres : 5 et 6 et 7 Compétences 4 et 6		
CM : 20	TD : 50	TP : 105
ECTS : 7		

Objectifs

- Concevoir et mettre en œuvre un examen clinique kinésithérapique approprié, dans le contexte du champ musculo-squelettique.
- Analyser les résultats de l'examen clinique, les compléter par des éléments de connaissance pertinents, biomédicaux et psychosociaux et élaborer le diagnostic kinésithérapique correspondant.
- Concevoir le traitement kinésithérapique approprié permettant de répondre aux situations cliniques caractéristiques du champ musculo-squelettique.
- Connaître les axes et les principes des actions de sensibilisation, d'éducation et de dépistage des pathologies du système musculosquelettique
- Planifier, mettre en œuvre, adapter et évaluer l'intervention kinésithérapique : des objectifs et des principes à la mise en œuvre des moyens.
- Mettre en œuvre une gestuelle professionnelle appropriée
- Elaborer un compte-rendu d'intervention dans le champ musculosquelettique

Eléments de contenu

- Méthodes et modalités d'examen clinique
- Analyse des résultats de l'examen clinique
- Réponses masso-kinésithérapiques recommandées
- Elaboration d'un plan de traitement kinésithérapique approprié à la diversité des situations cliniques
- Evaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique chez l'adulte et l'enfant

Recommandations sur les éléments de contenu

- Considérant les pathologies du champ musculo-squelettique et leurs thérapeutiques, l'enseignement portera sur :
  - les méthodes et modalités d'examen clinique qui s'y rapportent,
  - toutes connaissances utiles permettant de concevoir l'examen clinique et/ou l'élaboration du traitement kinésithérapique,
  - les réponses kinésithérapiques recommandées : protocoles, recommandations de pratique clinique, consensus, arbres décisionnels,
  - l'élaboration d'un plan de traitement kinésithérapique approprié à la diversité des situations cliniques, rencontrées (y compris après chirurgie ambulatoire)
  - le traitement kinésithérapique au travers de sa technologie et de sa pratique : indications, modalités d'application, posologie, précautions et surveillance, ajustements… (cette partie inclut la mise en œuvre pratique),
  - les résultats des thérapeutiques physiques et médico-chirurgicales, rapportés dans la littérature et/ou par les experts.

- Evaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique chez l'adulte et l'enfant : la palette des moyens techniques d'évaluation et d'intervention comprend :
    - Les approches manuelles (massage, thérapie manuelle à visée musculosquelettique …)
    - Les approches instrumentales, (des outils de mesure à la physiothérapie, prenant en compte le droit de prescription…)
    - Les approches gymniques et physiques (des activités physiques aux autoprogrammes…)
    - Les approches cognitives et comportementales (douleur, éducation thérapeutique, information et participation du patient…).

Recommandations pédagogiques :

La construction des séquences pédagogiques assurera une répartition ajustée entre les cours, les supports d'enseignement, les séances de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Les séquences pédagogiques visent à développer les connaissances, le raisonnement professionnel et les compétences techniques d'intervention.

Il est recommandé d'insister sur les précautions et vigilances à exercer relativement à une situation clinique donnée :

- identification et analyse des risques et des impératifs, compte tenu des étapes du traitement,

- suivi des évolutions diagnostiques et thérapeutiques, médicales et kinésithérapiques, au long du traitement.

Développer les capacités à rendre compte des examens cliniques et interventions pratiquées auprès des autres professionnels de santé.

En progressant dans l'U.E. les enseignements aborderont les points de discussion concernant les méthodes de rééducation (ex : avantages, inconvénients, risques, limites, niveaux de preuves, cas particuliers en fonction de facteurs de risques ….)

Etablir les liens avec les situations rencontrées en stage

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers.

Critères d'évaluation

Pertinence de l'analyse de la situation de santé d'une personne dans sa globalité.

Pertinence et qualité du plan de traitement proposé, fondé sur les résultats de l'examen clinique et les connaissances requises.

Pertinence et qualité de l'argumentation des choix technologiques et du projet de traitement à partir de références scientifiques et de pratiques probantes.

Capacité à proposer des critères de surveillance et des indicateurs de suivi permettant d'assurer l'efficacité et l'innocuité du traitement.

Prise en compte des règles de sécurité

Rigueur et précision des techniques mises en œuvre

Efficience et qualité du geste professionnel

Pertinence et qualité du compte-rendu d'intervention

UE 20 : Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire

Semestres : 5, 6, 7 Compétences 4 et 6

CM : 15	TD : 35	TP : 75

ECTS : 5

Objectifs

- Concevoir et mettre en œuvre un examen clinique kinésithérapique approprié, dans le contexte du champ neuromusculaire.
- Analyser les résultats de l'examen clinique, les compléter par des éléments de connaissance pertinents, biomédicaux et psychosociaux et élaborer le diagnostic kinésithérapique correspondant.
- Concevoir le traitement kinésithérapique approprié permettant de répondre aux situations cliniques caractéristiques du champ neuromusculaire.
- Connaître les axes et les principes des actions de sensibilisation, d'éducation et de dépistage des pathologies du système neuromusculaire
- Planifier, mettre en œuvre, adapter et évaluer l'intervention kinésithérapique : des objectifs et des principes à la mise en œuvre des moyens.
- Mettre en œuvre une gestuelle professionnelle appropriée
- Elaborer un compte-rendu d'intervention dans le champ neuromusculaire

Eléments de contenu

- Méthodes et modalités d'examen clinique
- Analyse des résultats de l'examen clinique
- Réponses kinésithérapiques recommandées
- Elaboration d'un plan de traitement kinésithérapique approprié à la diversité des situations cliniques
- Evaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire chez l'adulte et l'enfant

Recommandations sur les éléments de contenu

- A partir des pathologies emblématiques du champ neuromusculaire et de leurs thérapeutiques vues dans l'UE 15, l'enseignement portera sur :
  - les méthodes d'examen et les connaissances appliquées aux situations cliniques retenues,
  - l'élaboration du diagnostic et du plan de traitement kinésithérapique approprié aux situations cliniques retenues :
    cette partie inclut l'enseignement des objectifs, principes et moyens « standards » correspondant à la situation clinique retenue.
  - les réponses kinésithérapiques recommandées : protocoles, EBP, consensus, arbres décisionnels…
  - les modalités du traitement kinésithérapique au travers de sa technologie et comprendra sa mise en œuvre pratique : modalités d'application, posologie, précautions et surveillance, ajustements, réorientation…
  - les résultats des thérapeutiques, physiques et médico-chirurgicales, rapportés dans la littérature et/ou par les experts.

- En progressant dans l'U.E. les enseignements aborderont les points de discussion concernant les méthodes de rééducation (ex : avantages, inconvénients, risques, limites, niveaux de preuves, cas particuliers en fonction de facteurs de risques ….)

- Evaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ neuro-musculaire chez l'adulte et l'enfant:
    - Kinésithérapie appliquée aux syndromes neurogènes périphériques (atteintes radiculaires, défilés, atteintes tronculaires, …)
    - Kinésithérapie appliquée aux myopathies, myasténies et myosites
    - Kinésithérapie appliquée au syndrome pyramidal (paraplégie, tétraplégie, hémiplégie, AVC, ….)
    - Kinésithérapie appliquée au syndrome extra-pyramidal (Parkinson, …)
    - Kinésithérapie appliquée au syndrome cérébelleux
    - Kinésithérapie appliquée au syndrome méningé
    - Kinésithérapie appliquée aux affections associant plusieurs syndromes (Sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique, …)
    - Kinésithérapie appliquée aux affections traumatiques et tumorales (traumatisme crânien, Tumeur et hyperpression intracrânienne, …)
    - Kinésithérapie appliquée aux épilepsies
    - Kinésithérapie appliquée aux encéphalopathies congénitales ou acquises
    - Place de la kinésithérapie dans le cadre du processus de réhabilitation
- La palette des moyens techniques d'évaluation, d'intervention et de rééducation comprend :
    - Les approches manuelles (massage, thérapie manuelle à visée neuromusculaire, méthodes de renforcement ou de facilitation neuromusculaire …)
    - Les approches instrumentales, (des outils de mesure à la physiothérapie en passant par l'appareillage, prenant en compte le droit de prescription…)
    - Les approches gymniques et physiques (des activités physiques aux autoprogrammes en passant par l'électrothérapie, la balnéothérapie et autres adjuvants de rééducation…)
    - Les approches cognitives et comportementales (douleur, éducation thérapeutique, information et participation du patient, serious games…).

La technologie kinésithérapique repose sur un ensemble de connaissances fondamentales : connaissances issues des sciences qui justifient les choix techniques proposés et qui en expliquent les principes d'action et les résultats.

Recommandations pédagogiques :

La construction des séquences pédagogiques assurera une répartition ajustée entre les cours, les supports d'enseignement, les séances de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Les séquences pédagogiques visent à développer les connaissances, le raisonnement professionnel et les compétences techniques d'intervention.

Il est recommandé d'insister sur les précautions et vigilances à exercer relativement à une situation clinique donnée :

- identification et analyse des risques et des impératifs, compte tenu des étapes du traitement,
- suivi des évolutions diagnostiques et thérapeutiques, médicales et kinésithérapiques, au long du traitement.

Développer les capacités à rendre compte des examens cliniques et interventions pratiquées auprès des autres professionnels de santé.

En progressant dans l'U.E. les enseignements aborderont les points de discussion concernant les méthodes de rééducation (ex : avantages, inconvénients, risques, limites, niveaux de preuves, cas particuliers en fonction de facteurs de risques ….)

Etablir les liens avec les situations rencontrées en stage

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers.

Critères d'évaluation

Pertinence de l'analyse de la situation de santé d'une personne dans sa globalité.

Pertinence et qualité du plan de traitement proposé, fondé sur les résultats de l'examen clinique et les connaissances requises.

Pertinence et qualité de l'argumentation des choix technologiques et du projet de traitement à partir de références scientifiques et de pratiques probantes.

Capacité à proposer des critères de surveillance et des indicateurs de suivi permettant d'assurer l'efficacité et l'innocuité du traitement.

Prise en compte des règles de sécurité

Rigueur et précision des techniques mises en œuvre

Efficience et qualité du geste professionnel

Pertinence et qualité du compte-rendu d'intervention

UE 21 : Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire

Semestres 5, 6 et 7 Compétences 4 et 6

CM : 20	TD : 30	TP : 75

ECTS : 5

Objectifs

- Concevoir et mettre en œuvre un examen clinique kinésithérapique approprié, dans le contexte des champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.
- Analyser les résultats de l'examen clinique, les compléter par des éléments de connaissance pertinents, biomédicaux et psychosociaux et élaborer le diagnostic kinésithérapique correspondant.
- Concevoir le traitement kinésithérapique approprié permettant de répondre aux situations cliniques caractéristiques dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.
- Connaître les axes et les principes des actions de sensibilisation, d'éducation et de dépistage des pathologies dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.
- Planifier, mettre en œuvre, adapter et évaluer l'intervention kinésithérapique : des objectifs et des principes à la mise en œuvre des moyens.
- Mettre en œuvre une gestuelle professionnelle appropriée
- Elaborer un compte-rendu d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire.

Eléments de contenu

- Méthodes et modalités d'examen clinique
- Analyse des résultats de l'examen clinique
- Réponses kinésithérapiques recommandées
- Elaboration d'un plan de traitement kinésithérapique approprié à la diversité des situations cliniques
- Evaluations, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire. chez l'adulte et l'enfant

Recommandations sur les éléments de contenu

- A partir des pathologies emblématiques des différents de l'unité d'enseignement et de leurs thérapeutiques vues dans l'UE 16, l'enseignement portera sur :
  - Les méthodes d'examen et les connaissances appliquées aux situations cliniques retenues,
  - L'élaboration du plan de traitement kinésithérapique approprié aux situations cliniques retenues :
    - Cette partie inclut l'enseignement des objectifs, principes et moyens « standards » correspondant à la situation clinique retenue.
  - Les réponses kinésithérapiques recommandées : protocoles, ebp, consensus, arbres décisionnels…
  - Les modalités du traitement kinésithérapique au travers de sa technologie et comprendra sa mise en œuvre pratique : modalités d'application, posologie, précautions et surveillance, ajustements…
  - Les résultats des thérapeutiques, physiques et médico-chirurgicales, rapportés dans la littérature et/ou par les experts.

- En progressant dans l'U.E. les enseignements aborderont les points de discussion concernant les méthodes de rééducation (ex : avantages, inconvénients, risques, limites, niveaux de preuves, cas particuliers en fonction de facteurs de risques ….)

- La palette des moyens techniques d'évaluation et d'intervention comprend les approches manuelles, instrumentales, gymniques, physiques, cognitives et comportementales

  La technologie kinésithérapique repose sur un ensemble de connaissances fondamentales : connaissances issues des sciences qui justifient les choix techniques proposés et qui en expliquent les principes d'action et les résultats.
- Évaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ respiratoire chez l'adulte et l'enfant :
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement de l'obstruction bronchique et de ses conséquences sur la mécanique ventilatoire.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement de l'encombrement bronchique.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des dysfonctionnements de la mécanique ventilatoire externe.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement de l'insuffisance respiratoire aiguë et chronique.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention, au dépistage, à l'éducation et à l'accompagnement des pathologies respiratoires chroniques.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement du déconditionnement à l'effort et réhabilitation respiratoire.
  - Kinésithérapie en réanimation, soins intensifs et kinésithérapie périopératoire.
  - Assistances ventilatoires et aides techniques à la kinésithérapie
    - La ventilation mécanique : technique de ventilation invasive et non invasive, gestion et sevrage ventilatoire, aspiration endotrachéales…
    - Aérosolthérapie, oxygénothérapie et autres techniques.

- Évaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ cardio-vasculaire chez l'adulte et l'enfant :
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des affections cardiaque opérée et non-opéré.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement de l'insuffisance cardiaque chronique.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des affections vasculaires opérées et non-opérées (artérielles, veineuses et lymphatiques)
  - Place de la kinésithérapie dans le cadre du processus de réhabilitation cardio-vascualire et prise en charge du syndrome du déconditionnement, méthodes de réentraînement à l'effort.

- Évaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ interne :
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des maladies de système, maladies infectieuses, obésité, diabète, hémophilie
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des affections de l'appareil digestif et de la paroi abdominale (constipation, cure de hernie, troubles de l'alimentation, laparotomie…)
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement de l'obésité et de ses conséquences.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des pathologies musculosquelettiques les plus fréquentes de la grossesse au post-partum.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des dysfonctions du plancher pelvien (rééducation périnéale, troubles sphinctériens, sexuels…).

- Évaluations, techniques et outils d'intervention dans le champ tégumentaire chez l'adulte et l'enfant:
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement de certaines pathologies dermatologiques.
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des lésions cutanées (escarres…).
  - Kinésithérapie appliquée à la prévention et au traitement des atteintes tégumentaires traumatiques plaies et cicatrisation, les grands brûlés, greffe…).
  - Kinésithérapie et soins esthétiques.

Recommandations pédagogiques :	Modalités d'évaluation
La construction des séquences pédagogiques assurera une répartition ajustée entre les cours, les supports d'enseignement, les séances de travaux dirigés et de travaux pratiques. Les séquences pédagogiques visent à développer les connaissances, le raisonnement professionnel et les compétences techniques d'intervention. Il est recommandé d'insister sur les précautions et vigilances à exercer relativement à une situation clinique donnée : - identification et analyse des risques et des impératifs, compte tenu des étapes du traitement, - suivi des évolutions diagnostiques et thérapeutiques, médicales et kinésithérapiques, au long du traitement. Développer les capacités à rendre compte des examens cliniques et interventions pratiquées auprès des autres professionnels de santé. En progressant dans l'U.E. les enseignements aborderont les points de discussion concernant les méthodes de rééducation (ex : avantages, inconvénients, risques, limites, niveaux de preuves, cas particuliers en fonction de facteurs de risques ….) Etablir les liens avec les situations rencontrées en stage	Evaluation écrite et/ou orale et/ou dossiers. **Critères d'évaluation** Pertinence de l'analyse de la situation de santé d'une personne dans sa globalité. Pertinence et qualité du plan de traitement proposé, fondé sur les résultats de l'examen clinique et les connaissances requises. Pertinence et qualité de l'argumentation des choix technologiques et du projet de traitement à partir de références scientifiques et de pratiques probantes. Capacité à proposer des critères de surveillance et des indicateurs de suivi permettant d'assurer l'efficacité et l'innocuité du traitement. Prise en compte des règles de sécurité Rigueur et précision des techniques mises en œuvre Efficience et qualité du geste professionnel Pertinence et qualité du compte-rendu d'intervention

UE 22. Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation/réadaptation

Semestres 6 et 7 Compétence 2

CM : 20 h	TD : 20 h	TP : 60 h

ECTS : 4

Objectifs

- Connaitre et utiliser de façon pertinente les modèles et concepts actuels de la rééducation /réadaptation
- Connaitre les démarches et les complémentarités des professions de la rééducation /réadaptation
- Connaitre, comprendre et utiliser les moyens de substitution et suppléance sensorielles et motrices
- Optimiser le recours aux moyens technologiques et différents appareillages en fonction des capacités fonctionnelles des personnes, de leur projet et de l'environnement
- Savoir prescrire et adapter les différents dispositifs ouverts à la prescription masso-kinésithérapique en référence aux textes en vigueur

Eléments de contenu

- Modèles et concepts actuels de la réadaptation
- Démarches et complémentarités des professions de la rééducation /réadaptation
- Moyens de substitution et suppléance sensorielles et motrices, appareillage
- Prescription, réalisation et adaptation des aides techniques et de l'appareillage
- Utilisation des objets connectés en santé

Recommandations sur les éléments de contenu

Modèles et concepts actuels de la réadaptation

- L'organisation et le fonctionnement des soins de suites et de rééducation /réadaptation
- Les concepts organisateurs de la rééducation /réadaptation : plasticité cérébrale, surcompensation, résilience, autonomie
- Les méthodes d'évaluation et de recherche en médecine physique et de rééducation /réadaptation
- Modèles individuel et social du handicap, les concepts et méthodes des « Disability Studies »
- La pratique fondée sur les preuves en rééducation /réadaptation

Démarches et complémentarités des professions de la rééducation /réadaptation

- Les ressources professionnelles et les moyens techniques en rééducation /réadaptation
- Modèle d'organisation et de coopération des différents acteurs multidisciplinarité et interdisciplinarité
- Le projet d'intervention individualisée,
- Démarche d'élaboration et d'évaluation des projets interdisciplinaires de rééducation /réadaptation
- Modèle de la prise de décision partagée et la prise en compte des besoins et souhaits du patient

Moyens de substitution et suppléance sensorielles et motrices, appareillage

- Les différentes sortes d'orthèses, prothèses et d'aides techniques, leur prescription et indications
- Réalisation, adaptation et réglage des dispositifs techniques ou technologiques de substitution, de suppléance, de prévention et de correction dans le cadre de la réglementation
- Réalisation et adaptation des orthèses les plus couramment utilisées en rééducation de la main
- Analyse des dispositifs d'aménagement ou de suppléance favorisant la reprise activités de la vie quotidienne, du travail et des activités de loisirs

Prescription, réalisation et adaptation des aides techniques et de l'appareillage

- Démarche de conception, de réalisation, d'adaptation et de surveillance d'une aide technique.
- Législation et droit de prescription accordé au kinésithérapeute
- Démarches d'information, d'évaluation, de conseil et de suivi requises pour prescrire
-

Utilisation des objets connectés en santé

Recommandations pédagogiques :

Privilégier une approche large du handicap et du champ de la réadaptation afin de favoriser une réflexion sur l'utilité sociale et médicale de la kinésithérapie, le positionnement professionnel du kinésithérapeute et le développement des coopérations entre les professionnels de santé.

Inciter l'étudiant à faire des liens entre son expérience clinique et l'enseignement relatif à l'appareillage. favoriser notamment l'analyse critique des intérêts fonctionnels, des limites et des risques liés aux différents appareillages, ainsi que les apports des développements technologiques.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale

Analyse d'une situation de handicap ou étude de cas de prescription ou d'adaptation d'un appareillage ou d'une aide technique

Critères d'évaluation

Maitrise des connaissances et utilisation pertinente des modèles et concepts actuels de la rééducation et de la réadaptation

Prise en compte des complémentarités des professions de la rééducation et de la réadaptation

Maitrise des connaissances et utilisation pertinente des moyens de substitution et suppléance sensorielles et motrices

Pertinence et qualité du conseil, de la prescription et de l'adaptation des différents dispositifs au regard de la situation du patient

UE 23 Interventions spécifiques en kinésithérapie		
Semestres 6 et 7 Compétences 4 et 6		
CM : 40 h	TD : 40 h	TP : 120 h
ECTS : 8		

Objectifs

Objectif 1 : interventions en pédiatrie

- Concevoir, conduire et adapter une intervention kinésithérapique pour le nourrisson, l'enfant et l'adolescent
- Identifier et accomplir les premiers actes de soins nécessaires en kinésithérapie respiratoire pédiatrique dans le cas d'une prise en charge urgente.
- Expliquer le cadre de soins aux enfants et adolescents et inclure les parents dans la prise en soin.

Objectif 2 : interventions en gérontologie et gériatrie

- Concevoir, conduire et adapter une intervention en gérontologie préventive et vieillissement réussi.
- Concevoir, conduire et adapter une intervention dans un contexte polypathologique de la personne âgée.
- Savoir expliquer le cadre de soins aux personnes âgées dépendantes et inclure les aidants dans les processus décisionnels de prise en charge.

Objectif 3 : Intervention en pratique sportive et activités physiques adaptés

- Concevoir, conduire et adapter une intervention masso-kinésithérapique en milieu sportif dans un but préventif, curatif, de reprise d'activités et d'amélioration de la performance.
- Identifier et accomplir les premiers actes de soins nécessaires en kinésithérapie du sportif dans le cas d'une prise en charge urgente.
- Intervenir auprès de différents publics dans l'objectif de démarrer, poursuivre ou reprendre une activité physique ou sportive ou handisportive.
- Concevoir et conduire un programme de reconditionnement à l'exercice et à l'effort
- Adapter la pratique sportive aux différents types de handicap : sensoriel, moteur, mental et psychique

Objectif 4 : intervention en ergonomie

- Appliquer les gestes et postures permettant de prévenir les risques
- Appliquer et participer aux règles de prophylaxie des troubles musculo-squelettiques
- Maîtriser les techniques de manutention des patients
- Apprécier et corriger un poste de travail ou un poste d'apprentissage
- Apprécier les conditions de travail et leur retentissement psycho-physiologiques

Objectif 5 : interventions en psychiatrie

- Concevoir, conduire et adapter une intervention dans un contexte psychiatrique par une approche somatique ou psychocorporelle, que se soit pour les adlutes ou pour les enfants.
- Savoir repérer, orienter et accompagner un patient dont la prise en charge kinésithérapique est compliquée par une psychopathologie

Objectif 6 : Intervention en oncologie et soins palliatifs

- Concevoir, conduire et adapter une intervention masso-kinésithérapique visant à maintenir ou améliorer l'état somatique et psychique des patients dans un contexte oncologique.
- Savoir développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.
- Savoir repérer et transmettre les éléments utiles au diagnostic médical en oncologie

Eléments de contenu

- Interventions en pédiatrie
- Interventions en gérontologie et gériatrie
- Intervention en pratique sportive et activités physiques adaptés
- Intervention en ergonomie
- Interventions en psychiatrie
- Intervention en oncologie et soins palliatifs

Recommandations sur les éléments de contenu

Interventions en pédiatrie
- Prise de décision et interventions spécifiques en pneumopédiatrie, neuropédiatrie, orthopédiatrie et médecine pédiatrique.
- Éducation des parents ou des aidants

Interventions en gérontologie et gériatrie
- Prise de décision et interventions spécifiques dans les pathologies liées au vieillissement
- Enjeux et mise en pratique de la politique de prévention et de dépistage de la personne âgée et de son environnement.
- Handicap et dépendance : outils d'évaluation et perspectives en rééducation
- Démences de la personne âgée : rééducation et trouble cognitifs.

Intervention en pratique sportive et activités physiques adaptés
- Prise de décision et interventions spécifiques dans les pathologies liées à l'activité physique et sportive et des activités physiques adaptées, y compris thérapie manuelle à visée sportive
- Handisports

Intervention en ergonomie
- Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques.
- Plannification et interventions dans l'entreprise : aspects pratiques

Interventions en psychiatrie
- Communications verbales et non-verbales,
- Mise en œuvre et adaptation d'un cadre de prise en charge aux principales psychopathologies.
- Approfondissement spécifique pour les syndromes dépressifs et les situations de violence

Intervention en oncologie et soins palliatifs
- Kinésithérapie dans la prise en charge du cancer : aspects cliniques, somatiques et psychiques.

Recommandations pédagogiques :

Aborder la douleur en S5 ou S6.

Aborder cette UE après les UE d'intervention en musculosquelettique et neuromusculaire

Les enseignements s'appuient sur les données de la littérature et de la science, notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles.

La construction des séquences pédagogiques assurera une répartition ajustée entre les cours, les supports d'enseignement, les séances de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Les séquences pédagogiques visent à développer les connaissances, le raisonnement professionnel et les compétences techniques d'intervention.

Etablir les liens avec les situations rencontrées en stage

Modalités d'évaluation·

Évaluation écrite et/ou orale

Critères d'évaluation

Pertinence de l'analyse de la situation de santé d'une personne dans différents contexte.

Pertinence et qualité de l'intervention proposée.

Pertinence et qualité de l'argumentation des choix technologiques et du projet de traitement à partir de références scientifiques et de pratiques probantes.

Prise en compte des règles de sécurité

Rigueur et précision des techniques mises en œuvre

Pertinence et qualité du compte-rendu d'intervention

UE 24 Intervention du kinésithérapeute en Santé publique		
Semestres : 5, 6 et 7	Compétence : 3 et 6	
CM : 25 h	TD : 25 h	TP : 75 h
ECTS : 5		

Objectifs

- Analyser les textes législatifs et réglementaires, les plans et les programmes en Santé publique dans le cadre de la prise en charge thérapeutique, de la promotion, de la prévention et de l'éducation thérapeutique
- Connaître les modèles et la méthodologie de projet utilisée en santé publique
- Connaitre la démarche de recueil de données utilisée pour construire un projet collectif de santé
- Concevoir et expérimenter une intervention en santé publique et une démarche éducative individuelle et collective

Eléments de contenu

Ils sont abordés à partir de données épidémiologiques, des publications, des recommandations, des plans et des programmes et des mesures conjoncturelles.

- Promotion de la santé
- Prévention et dépistage
- Education thérapeutique du patient
- Méthodologie de projet en sante publique
- Conception d'une intervention du kinésithérapeute en santé publique

Recommandations sur les éléments de contenu

Promotion de la santé

- Approche éducative et formative en lien avec la kinésithérapie, à partir d'analyse d'exemples de réalisation
- Participation active sous forme d'exposés et production de documents adaptés : affichettes, affiche, diaporama. Il s'agit d'initier une démarche professionnelle partagée (acteurs de proximité de la prévention, du soin, du médico-social, du social) qui vise les changements des comportements humains, individuels ou collectifs et de s''informer sur les enjeux majeurs de santé publique et les questions sociétales. Cette réalisation s'accompagne de l'élaboration des outils de communication indispensables et nécessaires au suivi.
- Initiation au débriefing pour élaborer en groupe des propositions

Prévention et dépistage

- Analyse d'une démarche de prévention, de ses facteurs de succès et de ses impacts
- Elaboration en groupe des objectifs et des modalités d'une action de prévention à visée individuelle ou collective dans le champ de la kinésithérapie et de ses critères et indicateurs d'évaluation. Cette réalisation s'accompagne de l'élaboration des outils de communication indispensables et nécessaires au suivi.
- Sensibilisation des acteurs de santé aux évènements indésirables liés aux soins et aux démarches visant la qualité et sécurité des soins.
- Participation des kinésithérapeutes au dépistage du cancer de la peau
- Participation à la lutte contre la sédentarité

Education thérapeutique du patient

- Définition, finalités organisation.
- Les différentes étapes de la mise en place : analyse du besoin, présentation du projet, recherche du consentement, évaluation des capacités, réalisation des activités éducation, coordination interprofessionnelle, évaluation.

- Taxonomie des compétences des patients : auto-soin, compétences techniques, gestuelles, cognitives
- Conception d'une démarche éducative individuelle et ou collective et appréciation de son impact. Cette réalisation s'accompagne de l'élaboration des outils de communication indispensables et nécessaires au suivi.
  animation d'une séquence d'ETP auprès d'un public

Méthodologie de projet en sante publique

- Les modèles du projet
- Analyse d'une démarche de projet en santé publique, de l'analyse des besoins à l'évaluation des impacts des actions
- Dans le cadre des préventions primaire, secondaire, tertiaire et selon les cas quaternaire concernant les affections aigues ou chroniques, repérage des collaborations nécessaires et analyse des méthodes et moyens de communication utilisés pour les actions et leurs suivis.
- Etude de l'impact des outils de communication et de coordination utilisés (questionnaire d'enquête, brain storming, grille d'évaluation, diagramme de Gantt, rapport final…)

Conception et expérimentation d'une intervention du kinésithérapeute en santé publique

- Ce projet peut s'appuyer sur des actions existantes à modifier selon la population, l'évolution des connaissances, les incitations ministérielles, les caractéristiques socio-démographiques de la population visée, l'environnement, etc.
- Production de documents adaptés : fiches techniques, affiches, affichettes, rapport final, documents patients…
- Ce projet peut se situer dans différents domaines :
  - Prévention, par exemple : organisation d'une journée de prévention des chutes en faveur des personnes âgées, de dépistage des maladies respiratoires, des TMS en entreprise, des déformations rachidiennes chez l'enfant….
  - Prévention des risques, par exemple :: mise en place d'un atelier, tel que lombalgie en milieu hospitalier ou en entreprise.
  - ETP, par exemple : organisation dans une maladie chronique impliquant la rééducation, telles que BPCO, asthme...

Recommandations pédagogiques :

Un équilibre est à rechercher entre les apports de connaissance qui doivent concerner tous les éléments de contenu (20h de cours) et l'expérimentation par chaque étudiant d'une démarche de production en groupe dans un des domaines d'intervention abordés dans cette UE (10h de TD)

Permettre à l'étudiant de situer les rôles et les possibilités de participations du kinésithérapeute et l'inciter à se positionner en professionnel de santé

Impliquer l'étudiant dans des actions concrètes et du quotidien

Permettre à l'étudiant de comprendre les méthodes utilisées et d'analyser l'impact des actions menées

Favoriser les échanges entre étudiants sur les productions réalisées en sous-groupes et établir les liens avec les stages

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale

Travail collectif possible, présenté en groupe (5 étudiants au maximum)

Critères d'évaluation

Utilisation d'une méthodologie de projet en santé publique

Pertinence du projet proposé au regard de l'analyse des besoins

Pertinence de l'évaluation des impacts des actions

Qualité des outils de communication construits

UI 25 Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite de l'intervention

Semestre : 6 Compétences 1 à 5

CM : 10 h	TD : 30 h	TP : 60

ECTS : 4

Objectifs

L'UI 25 a pour finalité l'acquisition et le perfectionnement des compétences cœur de métier. Par l'intégration de savoirs théoriques, pratiques ou expérientiels au cours du second cycle, et par le perfectionnement de ceux acquis au premier cycle, cette UE permet à l'étudiant d'acquérir et de perfectionner les compétences qui concourent à l'élaboration du traitement et à la conduite d'intervention dans l'ensemble des champs de la kinésithérapie.
Les activités proposées visent à mobiliser les acquis de sémiologie, de physiopathologie, de pathologie et de thérapeutique nécessaires à l'élaboration du traitement et à la conduite d'intervention en kinésithérapie : l'élaboration du diagnostic kinésithérapique et la conduite du projet d'intervention sont les axes de travail principaux.
Ce travail s'appuie sur les situations professionnelles réelles rencontrées au cours des stages en S5 et S6.
Les compétences visées sont les suivantes :

- Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique (compétence 1)
- Elaborer et mettre en œuvre un projet d'intervention en kinésithérapie adapté à la situation du patient (compétence 2)
- Concevoir, conduire e évaluer une séance de masso-kinésithérapie (compétence 3)
- Etablir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention en kinésithérapie (compétence 4)
- Concevoir et conduire une démarche d'éducation thérapeutique, de suivi des maladies chroniques, de prévention et de dépistage, dans le domaine de la kinésithérapie en santé publique (compétence 5)

Eléments de contenu

Travaux à partir de situations réelles rencontrées en stage fondés d'une part sur l'élaboration d'un diagnostic kinésithérapique et d'un projet d'intervention et d'autre part sur l'argumentation et l'évaluation des traitements mis en œuvre.

Préparation et présentation de quatre analyses de situations professionnelles vécues en stage (S5 S6), orientées par des objectifs d'apprentissage du raisonnement professionnel, fondées sur les savoirs développés dans les différentes UE du premier cycle et de la 1ère année du 2e cycle, les données de la littérature et l'argumentation des choix et des pratiques de santé mis en œuvre au regard des besoins des personnes.

Recommandations pédagogiques :

Le travail sur les situations professionnelles se fera à partir des situations cliniques rencontrées lors du stage semestriel et/ou de thématiques proposées par le formateur.

Les objectifs des travaux à réaliser seront présentés aux étudiants en amont du stage afin qu'ils puissent concevoir et préparer leur recueil d'information.

Les activités pédagogiques sont organisées en sous-groupes pour permettre les échanges entre les apprenants et avec les animateurs-évaluateurs des TD ou des séances de présentation.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas, rapports de stage et exposés oraux

Evaluation des 5 compétences visées

Critères d'évaluation

Pertinence et qualité des analyses de situations vécues en stage ou en formation et qualité de leurs présentations écrite et/ou orale

Qualité du recueil des données de terrain et des examens cliniques relatés

Pertinence et justesse du diagnostic kinésithérapique

La présentation orale des travaux se fonde sur la réalisation d'un travail écrit, individuel ou collectif. L'objectif des présentations de travaux est d'une part d'évaluer l'élaboration du diagnostic kinésithérapique et du projet d'intervention en kinésithérapie, d'autre part d'analyser et d'évaluer la conduite et l'adéquation du traitement aux besoins de la personne traitée. **L'UI 25 a pour objectif l'analyse de pratique thérapeutique, c'est-à-dire la conception d'un traitement et la conduite de l'intervention. Elle est complémentaire de l'UI 29, qui vise à l'analyse et l'amélioration de la pratique au sens large, c'est-à-dire au-delà de l'interaction individuelle kinésithérapeute/patient.**	Elaboration et conduite d'un projet d'intervention approprié aux besoins de la personne Pertinence, efficacité et bien fondé des traitements pratiqués Intérêt de l'analyse de la relation thérapeutique et de ses effets psychologiques Qualité de la démarche éducative proposée et appréciation de ses effets sur la participation de la personne au traitement

UE 26 Langue anglaise professionnelle

Semestres 5 à 8	Compétence : 8	
CM : 0	TD : 40	TP : 60
ECTS : 4		

Objectifs

- Communiquer avec spontanéité et aisance lors d'une conversation avec un patient ou des aidants
- Comprendre le contenu essentiel d'un texte complexe en rapport avec la kinésithérapie.
- Faire une présentation orale et défendre son point de vue devant un auditoire anglophone.
- Rédiger un poster de présentation professionnelle ou scientifique en langue anglaise
- Reformuler ou résumer un texte en anglais.

Eléments de contenu

- La compréhension écrite et orale, l'expression orale, l'expression écrite, la grammaire et le lexique de l'anglais scientifique et médical,
- Situations de communication complexes en rapport avec la santé et la kinésithérapie.

Recommandations sur les éléments de contenu

- Grammaire anglaise de niveau intermédiaire avancé (B2).
- Éléments de vocabulaire médical et de la rééducation.
- Anglais dans un contexte professionnel : échange sur un cas clinique, un protocole de rééducation, etc…
- Communication orale en anglais : mini congrès (présentation de données chiffrées, diapos, commentaire de graphiques, communication verbale et non verbale) + séance de questions / réponses faisant suite à la communication
- Expression écrite (rédaction d'un abstract) à partir d'articles professionnels récents, reformulation d'un texte en fonction du public, rédaction d'un poster de présentation professionnelle ou scientifique etc…

Recommandations pédagogiques :

Privilégier l'organisation des TD en effectif restreint.

S'appuyer sur la participation active de l'étudiant afin d'obtenir de lui une expression pouvant contenir des fautes, mais spontanée et de plus en plus aisée.

L'apprentissage sera basé sur la mise en situation : organisation de débat, incitation à l'échange, suivi de cours en anglais, suivi de MOOC, ….

Des enseignements peuvent êtres mutualisés avec d'autres UE ainsi que le mémoire.

Encourager les étudiants à lire des publications internationales.

Viser un niveau d'anglais B2 en fin de S8, une préparation au Toeic® ou équivalent pourra être envisagée pour les étudiants ayant pour projet une poursuite d'étude.

Modalités d'évaluation

Évaluations orales et écrites.

Critères d'évaluation

Capacité de l'étudiant à présenter un sujet technique à l'oral et à défendre son point de vue.

Capacité de l'étudiant à s'approprier un texte complexe et à le retranscrire.

UE 27 Méthodes de travail et méthodes de recherche		
Semestres 5, 6, 7 et 8 Compétence 8		
CM : 20	TD : 40	TP : 90
ECTS : 6		

Objectifs

Méthodes de travail

- Rédiger des communications professionnelles normalisées (bilans, transmissions, rapports circonstanciés, constat, compte-rendu, …)
- Utiliser les technologies de l'information spécifiques aux métiers de la santé (C2i métiers de la santé)

Méthodes de recherche

- Se former à et par la démarche scientifique pour développer une pensée et une pratique réflexive :
  - Comprendre la science et son fonctionnement, les caractéristiques générales de la démarche scientifique, les problématiques éthiques et épistémologiques soulevées
  - Problématiser une situation pour aboutir à une question de recherche claire, pertinente et expérimentable. Cette question doit s'inscrire dans un cadre théorique et des modèles maîtrisés et actuels.
  - Etablir et mettre en œuvre un plan expérimental permettant de traiter la question de recherche
  - Interpréter et discuter les résultats de la recherche effectuée, en insistant notamment sur les critères de validité interne, externe et la pertinence clinique de la recherche effectuée

Eléments de contenu

Méthodes de travail et traitement de l'information C2I niveau 2 métiers de la santé:
Rédaction de courriers professionnels, de compte-rendus, de rapports, de dossiers
Maîtrise des outils de communication écrite et orale avec utilisation de différents supports

Méthodes de recherche
Le cycle 2 constitue un approfondissement de la démarche développée en cycle 1.
Il porte sur la construction d'un dispositif de recherche.

Recommandations sur les éléments de contenu

Méthodes de travail

- Rédaction de courriers professionnels, de compte-rendus, de rapports, de dossiers
- Maîtrise des outils de communication écrite et orale avec utilisation de différents supports pour :
  - Prise de parole en groupe, argumentation d'un un point de vue dans un groupe
  - Présentation et discussion orale d'un travail personnel
  - Analyse et synthèse des articles des revues professionnelles ou scientifiques utilisées en kinésithérapie
  - Problématisation des questions soulevées dans un texte scientifique et/ou professionnel
  - Contextualisation et définition des concepts clés et des apports d'un texte
  - Rédaction d'une production écrite claire, concise et référencée : problématiser et organiser une réflexion, rédiger un questionnement et une argumentation, améliorer la construction logique des phrases et retenir l'attention du lecteur par la proposition d'illustrations pertinentes
- Technologies de l'information spécifiques aux métiers de la santé (C2i métiers de la santé)

Méthodes de recherche

- Mise en œuvre des méthodes abordées en cycle 1 :
  - Méthodologie de la recherche documentaire
  - Utilisation des bases de données scientifiques
  - Méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques
  - Utilisation d'un logiciel de gestion des ressources bibliographiques
- Approfondissement et mise en œuvre des méthodes et outils spécifiques de recueil de données qualitatives et quantitatives
  - Méthodes et outils spécifiques de traitement de données quantitatives : statistiques descriptives, statistiques différentielles et statistiques inférentielles
  - Méthodes et outils spécifiques de traitement de données qualitatives : analyse de contenu par indexation notionnelle et par unité de sens
- Construction d'un dispositif de recherche :
  - Etat des lieux des références sur la thématique,
  - Utilité sociale de la recherche,
  - Questions et/ou hypothèses de recherche,
  - Méthodes de recherche, population, outils d'enquête,
  - Protocole de recueil et de traitement des données sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif,
  - Résultats au regard de la question et/ou de l'hypothèse de recherche,
  - Critique du dispositif,
  - Intérêt et limites des résultats pour la pratique,
  - Perspectives de recherche à partir des résultats obtenus

Recommandations pédagogiques :

En lien avec l'anglais scientifique

En lien avec les stages de terrain et de laboratoire

En lien avec l'UE méthodes de travail et méthodes de recherche cycle 1

En lien avec l'UE 28 mémoire

Privilégier la pédagogie active

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite et/ou orale : présentation de travaux individuels ou de groupes, rédaction de compte-rendu, dossiers et rapports via les productions intermédiaires réalisées pour le mémoire

Critères d'évaluation

Intérêt professionnel du travail réalisé

Qualité des problématisations

Pertinence des références utilisées

Rigueur de la démarche mise en œuvre

Fiabilité des résultats

Qualité de la discussion des résultats

Qualité de la production

UE 28 : Mémoire		
Semestres : 7 et 8	Compétence : 8	
CM : 10 h	TD : 70 h	TP : 180 h
ECTS TOTAL : 8 ECTS		

Objectifs

- S'initier à la production scientifique en réalisant un travail personnel à partir des savoirs disciplinaires et des savoir- faire associés enseignés au cours de la formation.
- Développer l'esprit scientifique pour le transférer dans son raisonnement professionnel et ses pratiques
- Expérimenter la mise en œuvre d'un projet de recherche
- Rédiger et soutenir le mémoire
- Développer la réflexivité

Eléments de contenu

Le mémoire porte sur les éléments suivants :

- Réaliser un état des lieux pertinent de la littérature scientifique et professionnelle sur la thématique choisie.
- Analyser et problématiser la recherche documentaire réalisée
- Identifier et argumenter l'intérêt professionnel et l'utilité sociale du thème de travail proposé.
- Présenter l'objet de recherche, les hypothèses théoriques et/ou les questions de recherche.
- Choisir des méthodes de recherche appropriées et accessibles en s'appuyant sur la littérature.
- Choisir et construire des outils d'enquête ou de recueil de données pertinents, valides et cohérents.
- Choisir une ou plusieurs population (s).
- Recueillir les données d'enquêtes sur un terrain de stage ou dans un contexte en rapport avec la profession.
- Traiter les données d'enquêtes.
- Présenter les résultats d'enquêtes qui répondent aux hypothèses théoriques et/ou aux questions de recherche.
- Discuter et interpréter les résultats obtenus au regard des méthodes mises en oeuvre.
- Présenter les intérêts et les limites des résultats par rapport à l'état des lieux de la recherche.
- Présenter les intérêts et les limites des résultats pour la pratique et pour la profession.
- Préciser le domaine de validité des résultats et critiquer le dispositif de recherche.
- Argumenter son positionnement du point de vue éthique et déontologique.
- Présenter des perspectives d'approfondissement ou de réorientation du travail à partir des résultats obtenus.
-

Le mémoire peut s'orienter sur différents axes, par exemple :

- Une analyse de pratiques professionnelles ;
- Un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé ;
- Un mémoire consacré, par exemple, à l'histoire d'une pratique professionnelle, de l'évolution d'un courant d'idées, d'une technique diagnostique ou thérapeutique, à un domaine juridique en relation avec la profession
- Un mémoire en lien avec une recherche clinique ou une thématique de laboratoire
- Un mémoire en lien avec l'éducation à la santé et la santé publique
- Un mémoire en lien avec la relation soignant- soigné et aidant
- Une mémoire portant sur le test de la validité d'une ou plusieurs techniques d'évaluation ou de traitement en kinésithérapie
- …

Recommandations pédagogiques :

Démarche scientifique et méthode rédactionnelle : mémoire structuré sur le format IMRAD (dont résumé français – anglais, mots clés, …)

Enseignement sur la démarche de projet et travaux dirigés pour assurer la cohérence entre les objectifs, les moyens envisageables et les procédures de réalisation.

Travail avec le Directeur de mémoire / superviseur

Présentation orale de la structure du projet

Le mémoire doit être de 50 à 70 pages.

Soutenance orale de l'étude réalisée

Conseils généraux : il est fondamental que la démarche de recherche soit active, c'est-à-dire qu'elle soit le fruit d'une démarche d'appropriation. Le travail de recherche ne doit pas seulement être pensé, mais être réalisé.

S5-S6 :

- Enseignements théoriques et méthodologiques : présentation des critères spécifiques pour chaque IFMK (standardisation page de couverture, typographie, …)
- Émergence de la thématique
- Revue de littérature sur la thématique
- Présentation de l'objet du mémoire

S6-S7 :

- Affinement de l'idée
- Ciblage du sujet
- Émergence de la question
- Elaboration d'un projet
- Présentation du dispositif de recherche – action et premier recueil de données
- Présentation orale et/ou support

S7-S8 :

- Recueil et analyse des données
- Réalisation du document mémoire
- Soutenance : 10' présentation +20' questions et remarques

Modalités d'évaluation

- Écrit et oral
- Jury constitué :
  - Du directeur de mémoire
  - D'un enseignant universitaire
  - D'un ou plusieurs kinésithérapeutes possédant une expertise sur la thématique choisie

Critères d'évaluation

Grille de correction (critères nationaux) d'un travail d'initiation à la recherche en rapport avec le domaine de la kinésithérapie

- Intérêt du sujet présenté
- Pertinence du questionnement et de la démarche scientifique rapportée
- Pertinence de la bibliographie
- Autonomie dans la réalisation du travail
- Critique du travail réalisé (formulée dans le travail écrit ou lors de la soutenance)
- Perspectives présentées et capacité à en débattre
- Qualité de la présentation orale et écrite

UI 29 Analyse et amélioration de la pratique professionnelle

Semestre : 8 **Compétence : 6 à 11**

CM : 5 h	TD : 35 h	TP : 60 h

ECTS : 4

Objectifs

L'UI 29 a pour finalité l'acquisition, la mobilisation et l'évaluation des capacités d'autoévaluation et d'amélioration de la pratique professionnelle. A partir de l'intégration des acquis des deux cycles de la formation, qu'ils soient théoriques, pratiques ou expérientiels, cette UE permet l'acquisition d'un recul réflexif sur la pratique professionnelle de la kinésithérapie, favorisant l'ajustement de son exercice à la singularité des situations des personnes et des structures de soins, à la complexité des situations, des relations entre les différents acteurs du système de santé et à l'évaluation des effets des traitements.
Les activités proposées sont centrées sur le développement de la qualité de l'exercice professionnel : capacités d'autoévaluation, de recherche, d'intégration et de confrontation aux données de la littérature pour évoluer vers un modèle de soin intégrant les données actualisées et probantes ; capacités de gestion des ressources, de coopération avec les acteurs et d'information ou formation des personnes, des aidants ou des professionnels qui concourent à la prise en charge des patients. Le développement de ces compétences centrées sur l'exercice renforce les compétences cœur de métier validées dans l'UE 24 et s'appuie sur l'analyse réflexive de situations vécues dans l'ensemble du cursus de formation. Ces situations peuvent être support de travail en interprofessionnalité.

Les 6 compétences visées sont les suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil dans le domaine de la kinésithérapie (compétence 6)
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle (compétence 7)
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques (compétence 8)
- Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources (compétence 9)
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs (compétence 10)
- Informer et former les professionnels et les personnes en formation (compétence 11)

Eléments de contenu

Travaux à partir de situations réelles vécues dans le cursus de formation visant le développement de capacités réflexives pour l'optimisation et l'ajustement des interventions en fonction des ressources disponibles et des coopérations souhaitables, pour assurer la qualité et la sécurité des soins, de la rééducation, de la réadaptation, de la promotion de la santé, avec le souci de renforcer la pertinence et l'efficacité de la prise en charge globale, tout au long du parcours de soins par le développement des coopérations professionnelles et interprofessionnelles.

Préparation et présentation de deux analyses de situations professionnelles vécues lors du cursus de formation orientées sur le développement de capacités réflexives au service de la qualité et de la sécurité des interventions, fondées sur les savoirs développés dans les deux cycles de la formation, les données de la littérature et l'analyse critique des choix et des pratiques de santé mis en œuvre au regard des besoins des personnes.

Recommandations pédagogiques :

Le travail sur les situations professionnelles se fera à partir des situations cliniques rencontrées lors du stage semestriel et/ou de thématiques proposées par le formateur.
Les objectifs des travaux à réaliser seront présentés aux étudiants en amont du stage afin qu'ils puissent concevoir et préparer leur recueil d'information.

Modalités d'évaluation

Etudes de cas, rapports de stage et exposés oraux
Evaluation des 6 compétences visées

Critères d'évaluation

Qualité et intérêt professionnel du recueil des données de terrain et des éléments cliniques et hors cliniques relatés

Les activités pédagogiques sont organisées en sous-groupes pour permettre les échanges entre les apprenants et avec les animateurs-évaluateurs des TD ou des séances de présentation. La présentation orale des travaux se fonde sur la réalisation d'un travail écrit, individuel ou collectif. L'objectif des présentations de travaux est le développement des capacités d'analyse critique et d'autoévaluation des interventions réalisées afin de favoriser une pratique professionnelle réflexive et promouvoir l'amélioration de la pratique professionnelle au regard des besoins de santé des personnes. **L'UI 29 a pour objectif l'analyse et l'amélioration de la pratique au sens large, c'est-à-dire au-delà de l'interaction individuelle kinésithérapeute/patient. Elle est complémentaire de l'UI 25, qui vise l'analyse de pratique thérapeutique, c'est-à-dire la conception d'un traitement et la conduite de l'intervention de l'étudiant pour un patient.**	Pertinence de la prise de recul proposée et intérêt de l'analyse critique proposée À partir de l'analyse, capacité à conceptualiser et à transposer à des situations similaires Intérêt et faisabilité des propositions d'amélioration du diagnostic kinésithérapique, du projet thérapeutique ou des interventions élaborées Qualité et optimisation de l'organisation et de la gestion des ressources et de l'information proposées Apports à l'évolution des pratiques personnelles, professionnelles et/ou interprofessionnelle

UE 30 Formation à la pratique en masso-kinésithérapie		
Semestres : 5, 6, 7 et 8		
CM :	**TD : 840 h**	**TP : 110 h**
ECTS : 24		
Stage 5	**6 ECTS**	Stages cliniques en établissements de santé ou en soins ambulatoires ou stages hors cliniques
Stage 6	**6 ECTS**	
Stage 7	**12 ECTS**	

- Stages temps plein sur la base de 35 h par semaine
- Récupération d'un stage non validé ou possibilité d'un stage anticipé pendant la période des congés d'été dans des situations particulières
- Possibilité d'un stage temps plein sur 2 structures
- Les stages 5 et 6 peuvent porter sur la pratique clinique ou hors clinique.
- Le stage 7 (clinicat) est un stage professionnalisant, en secteur clinique, en temps plein de 12 semaines en 4e année (K4). Le stagiaire peut également réaliser des activités hors clinique, notamment dans un laboratoire de recherche lié au secteur clinique. Le stage peut être anticipé sur le semestre précédent d'un mois maximum (possibilité de démarrer en janvier, soit fin du semestre 7). Dans ce cas et de manière exceptionnelle, les crédits de stage peuvent être répartis proportionnellement à la durée entre S7 et S8 en respectant un total de 30 ECTS par semestre et après accord du conseil pédagogique.

Objectifs

Stages 5 et 6 en S5 et S6

- Réaliser l'évaluation des fonctions organiques et structures anatomiques, des activités et de la participation du patient (sur la base de la Classification Internationale du Fonctionnement).
- Analyser les résultats des différents examens pour formuler un diagnostic adapté et proposer des objectifs kinésithérapiques par ordre de priorité (raisonnement clinique) et en lien avec le projet du patient.
- Pratiquer et justifier les moyens utilisés en référence aux connaissances contributives (anatomiecinésiologie, physiopathologie) et à la littérature en kinésithérapie.
- Analyser la posture du MK en situation professionnelle et en identifier les éléments remarquables.

- Maîtriser la démarche diagnostique kinésithérapique :
  - Analyse des résultats des examens
  - Recherche des causes des déficiences et des limitations d'activité
  - Identification d'un problème prioritaire
- Acquérir les compétences cœur de métier (de C1 à C5) formalisées dans UE 25 « démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite de l'intervention ».
- En fin de 3e année (K3) : l'étudiant doit avoir parcouru les 3 champs cliniques : « musculo-squelettique » ; « neuro-musculaire » ; « respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire ».

Stage 7 en S8 (clinicat)

- Acquérir et valider l'ensemble des compétences :
  - compétences cœur de métier (de C1 à C5) formalisées dans UE 25 « démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite de l'intervention ».
  - compétences réflexives sur l'exercice professionnel (de C6 à C11) formalisées dans UE 29 « analyse et amélioration de la pratique professionnelle »

Il s'agit d'un stage de professionnalisation. Il doit notamment permettre d'acquérir les capacités suivantes :

- Savoir orienter le patient vers des activités physiques adaptées, savoir prendre en charge une personne en dehors du champ conventionnel
- Savoir conseiller les aidants
- Connaître ses limites et pouvoir en parler
- Savoir prendre en charge la personne sur la durée
- Savoir ré évaluer son action en fonction de l'évolution de la personne
- Savoir rédiger un compte rendu d'intervention, savoir transmettre sa prise en charge pour la continuité des soins
- Effectuer un diagnostic différentiel, connaître les drapeaux rouges de prise en charge en cas d'urgence ou de prise en charge non thérapeutique
- Savoir prescrire et expliquer la prescription

Recommandations pédagogiques :

À l'IFMK

- Accompagner l'étudiant dans la formulation de ses objectifs de stage
- Favoriser la traçabilité de l'expérience du stagiaire dans le portfolio
- Favoriser la distanciation de l'étudiant lors de débriefing de stage
- Etablir le lien avec le responsable et le tuteur de stage
- Etablir le lien avec les unités d'intégration UE 25 portant sur les compétences cœur de métier et UE 29 portant sur les compétences réflexives

En stage

- Problématiser la situation de travail pour l'apprenant, rendre les situations de travail formatrices
- Organiser et superviser les activités d'apprentissage de l'étudiant
- Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique. (mettre des mots sur sa pratique).
- Favoriser l'habileté gestuelle par des démonstrations pratiques de l'étudiant
- Animer des séances d'information et de réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et de l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé.
- Favoriser les recherches personnelles de l'étudiant

Modalités d'évaluation

Evaluation des 11 compétences visées au niveau du cycle 2 : auto-évaluation et évaluation par le tuteur (tableaux concernant chaque stage à renseigner dans le portfolio)

Evaluation par le tuteur selon les critères indiqués dans la grille d'évaluation cycle 2 du portfolio

Critères d'évaluation

Sécurité des personnes (patients, aidants, soignants)

Respect du code de déontologie et de l'éthique de la profession

Respect des règles du fonctionnement propre à l'établissement (ponctualité, hygiène, procédures...)

Prise en soin adaptée en fonction du cycle de formation

Cycle 2 :

Conception et mise en œuvre du projet de soin.
Construction et justification de sa pratique en regard des recommandations et références scientifiques
Efficacité de la prise en soin

Niveau d'autonomie au regard des objectifs du stage

Comportement et communication adaptée à la situation professionnelle

Capacité à évoluer au cours du stage

UE 31 - Optionnelle 2^{e}cycle : Gestion de projet, initiative innovante et engagement étudiant

Semestres 5 et 6

CM : 10 h	TD : 10 h	TP : 30 h

ECTS : 2

Objectifs

- Appréhender les différentes étapes de la gestion de projet.
- Concrétiser une initiative innovante et se préparer à être un acteur de projet efficace.
- Approfondir ou enrichir sa formation

Eléments de contenu

Définition, enjeux et phases de réalisation d'un projet :
L'étudiant abordera de manière théorique les différents aspects de l'élaboration d'un projet innovant

Pratique : concrétisation d'un projet innovant
Les étudiants qui le souhaitent pourront concrétiser une démarche de projet dans un domaine de la kinésithérapie.

Approfondissement ou enrichissement de sa formation
L'étudiant choisit, réalise et rend compte d'une ou de plusieurs actions de formation complémentaire(s) (voyage d'étude, visites ou rencontres professionnelles, MOOC, inscription à une formation universitaire ou professionnelle continue …)

Recommandations sur les éléments de contenu

Définition, enjeux et phases de réalisation d'un projet :

- L'Innovation dans le domaine de la rééducation
- Les différentes phases d'un projet.
- Travail de groupe et outils de résolution de problèmes (exemples : brainstorming, le QQOQCP, le diagramme cause-effet, etc.)
- **Financement, coût et performance d'un projet.**
- Planification, contrôle de l'avancement, maîtrise des délais et évaluation.
- **Notion de risque et de responsabilité.**

Pratique : concrétisation d'un projet innovant
Les étudiants qui le souhaitent pourront concrétiser une démarche de projet dans un domaine de la kinésithérapie.

Approfondissement ou enrichissement de sa formation
L'étudiant choisit, réalise et rend compte d'une ou de plusieurs actions de formation complémentaire(s) (voyage d'étude, visites ou rencontres professionnelles, MOOC, inscription à une formation universitaire ou professionnelle continue …)

Recommandations pédagogiques :

La gestion de projet repose sur le travail de groupe.

Les étudiants seront incités à constituer des groupes restreints dans lesquels ils monteront leur projet.

Les TP et TD permettront de guider et de réguler l'avancement de leurs projets innovants.

Il peut s'agir d'un projet interprofessionnel.

Il peut s'agir d'une UE d'une autre filière de formation

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un rapport écrit et/ou d'une soutenance orale.

Critères d'évaluation

Pertinence du projet proposé, caractère innovant, identification des étapes de réalisation et des rôles de chacun des protagonistes.

Intérêt et pertinence des apports pour la professionnalisation de l'étudiant

UE 32 - Optionnelle 2e cycle : Gestion de projet, initiative innovante et engagement étudiant

Semestres 7 et 8

CM : 20 h	TD : 20 h	TP : 60 h

ECTS : 4

Objectifs

- Appréhender les différentes étapes de la gestion de projet.
- Concrétiser une initiative innovante et se préparer à être un acteur de projet efficace.
- Approfondir ou enrichir sa formation

Eléments de contenu

Définition, enjeux et phases de réalisation d'un projet :
L'étudiant abordera de manière théorique les différents aspects de l'élaboration d'un projet innovant

Pratique : concrétisation d'un projet innovant
Les étudiants qui le souhaitent pourront concrétiser une démarche de projet dans un domaine de la kinésithérapie.

Approfondissement ou enrichissement de sa formation
L'étudiant choisit, réalise et rend compte d'une ou de plusieurs actions de formation complémentaire(s) (voyage d'étude, visites ou rencontres professionnelles, MOOC, inscription à une formation universitaire ou professionnelle continue …)

Recommandations sur les éléments de contenu

Définition, enjeux et phases de réalisation d'un projet :

- L'Innovation dans le domaine de la rééducation
- Les différentes phases d'un projet.
- Travail de groupe et outils de résolution de problèmes (exemples : brainstorming, le QQOQCP, le diagramme cause-effet, etc.)
- **Financement, coût et performance d'un projet.**
- Planification, contrôle de l'avancement, maîtrise des délais et évaluation.
- **Notion de risque et de responsabilité.**

Pratique : concrétisation d'un projet innovant
Les étudiants qui le souhaitent pourront concrétiser une démarche de projet dans un domaine de la kinésithérapie.

Approfondissement ou enrichissement de sa formation
L'étudiant choisit, réalise et rend compte d'une ou de plusieurs actions de formation complémentaire(s) (voyage d'étude, visites ou rencontres professionnelles, MOOC, inscription à une formation universitaire ou professionnelle continue …)

Recommandations pédagogiques :

La gestion de projet repose sur le travail de groupe.
Les étudiants seront incités à constituer des groupes restreints dans lesquels ils monteront leur projet.
Les TP et TD permettront de guider et de réguler l'avancement de leurs projets innovants.
Il peut s'agir d'un projet interprofessionnel.
Il peut s'agir d'une UE d'une autre filière de formation

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un rapport écrit et/ou d'une soutenance orale.

Critères d'évaluation

Pertinence du projet proposé, caractère innovant, identification des étapes de réalisation et des rôles de chacun des protagonistes.
Intérêt et pertinence des apports pour la professionnalisation de l'étudiant